



Université d'Abomey-Calavi  
(UAC)  
ᏊᏊᏊ

Institut de Géographie d'Aménagement du Territoire et de l'Environnement  
(IGATE)  
ᏊᏊᏊᏊᏊ

Master Intégration Régionale et Développement  
(MIRD)  
ᏊᏊᏊᏊᏊᏊᏊ

Mémoire de MASTER

OPTION : Développement Local

**FORMES D'APPROPRIATION DES  
INFRASTRUCTURES SOCIOCOMMUNAUTAIRES  
REALISEES PAR L'UEMOA ET L'ABEGIEF DANS  
L'ESPACE FRONTALIER D'IWOYE DANS  
L'ARRONDISSEMENT D'IDIGNY (COMMUNE DE  
KETO)**

Présenté par :

**Christophe AHOLOU**

Sous la direction de :

**Dr Toussaint LOUGBEGNON**

**Maître de Conférences à EFORT/UNA**

**Membres du jury**

**Président** : Prof. Brice TENTE

**Rapporteur** : Prof. Expédit W. VISSIN

**Examineur** : Dr. Toussaint LOUGBEGNON

**Mention** : Très-bien

**Note** : 17/20

**Soutenu le 06 / 05 /2019**

## **SOMMAIRE**

SIGLES ET ACRONYMES .....	3
DEDICACE.....	4
REMERCIEMENTS .....	5
RESUME.....	6
ABSTRACT .....	7
INTRODUCTION.....	8
CHAPITRE 1 : CADRE THEORIQUE .....	10
CHAPITRE 2 : CADRE GEOGRAPHIQUE DU MILIEU D’ETUDE .....	13
CHAPITRE 3 : MATERIEL ET METHODES .....	24
CHAPITRE 4 : RESULTATS.....	34
CHAPITRE 5 ; DISCUSSION.....	48
CONCLUSION .....	54
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	55
ANNEXES .....	59
TABLE DES MATIERES .....	66

## **SIGLES ET ACRONYMES**

<b>ABeGIEF</b>	:	Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers
<b>ASECNA</b>	:	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar
<b>BIDOC</b>	:	Bibliothèque Centre de Documentation
<b>CENATEL</b>	:	Centre National de Télédétection et du Suivi Ecologique
<b>DGAT</b>	:	Département de Géographie et Aménagement du Territoire
<b>EFORT</b>	:	Ecole de Foresterie Tropicale
<b>FLASH</b>	:	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
<b>GPS</b>	:	Global Positioning System
<b>IGN</b>	:	Institut Géographique National
<b>INSAE</b>	:	Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
<b>LABEE</b>	:	Laboratoire de Biogéographie et d'Expertise Environnementale
<b>LaCarto</b>	:	Laboratoire de Cartographie
<b>OIM</b>	:	Organisation internationale pour les migrations
<b>PDC</b>	:	Plan de Développement Communal
<b>RGPH</b>	:	Recensement Général de la Population et de l'Habitation
<b>UAC</b>	:	Université d'Abomey-Calavi
<b>UEMOA</b>	:	Union Economique Monétaire Ouest Africaine
<b>UNA</b>	:	Université Nationale d'Agronomie

## **DEDICACE**

**A**

- ma mère Eugénie FASSINOU ;
- mon feu père Fagnon Amos AHOLOU.

## **REMERCIEMENTS**

Mes remerciements vont à l'endroit du directeur de mémoire le Docteur Toussaint LOUGBEGNON, Maître de Conférences à l'Ecole de Foresterie Tropicale de l'UNA qui malgré ses multiples occupations a accepté diriger mes travaux de recherche.

Mes remerciements s'adressent également:

- à tout le corps enseignant du Master d'Intégration Régionale et Développement qui ont contribué à notre formation universitaire ;
- à tout le personnel administratif de l'Institut de Géographie d'aménagement du Territoire et de l'Environnement (IGATE) pour leur soutien ;
- à notre responsable de promotion monsieur Souaïbou ATCHIBA, retrouve ici le fruit de ton précieux appui pour la finalisation de cette formation ;
- à monsieur Henri S. ADETOUHIN pour son encouragement et soutiens ;
- à mon frère Hilaire AHOLOU, ta prière et tes mots d'encouragement ont beaucoup contribué à l'achèvement de cette formation ;
- à mon fils Francis Gbètandé Olabodé AHOLOU, ce travail constitue un défi que je te lance ;
- à toutes les personnes ressources qui ont contribué à la réalisation de ce travail, je dédie ce mémoire.
- aux conseillers communaux et élus locaux de la Commune de Kétou pour leur disponibilité et soutiens lors de la collecte des données.

Enfin mes sentiments de reconnaissance et de remerciement à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre m'ont soutenu dans le cadre de la présente recherche.

## **RESUME**

Iwoyé est un arrondissement frontalier entre la république fédérale du Nigéria et la Commune de Kétou au Bénin. C'est un espace frontalier très discuté entre le Bénin et le Nigéria. Des infrastructures sociocommunitaires sont érigées dans cet espace par l'UEMOA et ABeGIEF. C'est pour comprendre comment fonctionnent les habitants d'Iwoyé que le sujet «*Formes d'appropriation des infrastructures sociocommunitaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'Iwoyé dans l'Arrondissement d'Idigny (Commune de Kétou)*» est choisi. Il vise à contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés ayant en partage l'espace frontalier d'Iwoyé. Une enquête socioéconomique auprès de 50 personnes ressources a permis de se rendre compte des réalités quotidiennes des populations. Ainsi, les infrastructures comme poste de la police républicaine pour la sécurité, un marché à bétail transfrontalier, un centre de transformation de manioc en gari et ses dérivés au profit des artisans, et des forages hydrauliques d'approvisionnement en eau potable ont été installés afin de viabiliser cet arrondissement. Ces infrastructures sont d'une importance capitale pour les populations qui se réjouissent de leur appartenance à la république du Bénin. Parmi ces infrastructures réalisées dans l'espace frontalier d'Iwoyé, les populations apprécient plus, le poste de la police républicaine. Les infrastructures sont dans la majorité gérée par les comités de village, gestion qui ne profite pas trop la Mairie. Comme propositions nous suggérons : reorganiser le comité de gestion du marché d'Iwoyé avec l'implication des acteurs, s'inspirer de l'expérience de Gogounou pour la gestion du marché à bétail d'Iwoyé, organiser une visite d'échange à Gogounou avec les acteurs ayant géré jusque-là le marché d'Iwoyé, négocier la réalisation d'autres infrastructures marchandes dans l'enceinte du marché, faire une gestion déléguée des ouvrages hydrauliques, renforcer les capacités et la participation des acteurs locaux dans la gestion des différents ouvrages ; faire un suivi rigoureux de l'exploitation des ouvrages, faire un plaidoyer pour que le prochain conseil de village d'Iwoyé reflète les groupes socioculturels qui anime l'espace frontalier, effectuer périodiquement des tournées communales dans la localité, sensibiliser les parents à envoyer leurs enfants à l'école et renforcer la visibilité et l'image de l'Etat dans l'espace frontalier d'Iwoyé à travers une coopération décentralisée avec la commune voisine Imèko Afon.

**Mots-clés** : Iwoyé (Bénin), espace frontalier, infrastructure, Kétou, Idiny.

## **ABSTRACT**

Despite the strong presence of the people of Iwoyé, all from Idigny, the Nigerian authorities did not hesitate to make Iwoyé a hamlet belonging to them until installing oil infrastructure. In addition, these Nigerian authorities through their security agents come to patrol and collect taxes. It is to understand how the inhabitants of Iwoyé work that the subject "Forms of appropriation of the socio-community infrastructures realized by UEMOA and ABeGIEF in the border area of Iwoyé in the Arrondissement of Idigny (Commune of Kétou) "is chosen. It aims to contribute to the improvement of the living and working conditions of communities sharing Iwoyé's border area. A socio-economic survey of 50 resource persons made it possible to realize the daily realities of the populations. Thus, infrastructure such as the Republican Security Police Station, a cross-border livestock market, a gari cassava processing center and its derivatives for the benefit of artisans, and hydraulic boreholes for drinking water supply have been installed in order to to restore to this locality its dignity and its inalienable identity. These infrastructures are of paramount importance for people who rejoice in their membership of the Republic of Benin. Among these infrastructures realized in space the border area of Iwoyé, is more appreciated, the post of the republican police. The infrastructures are in the majority managed by the committees of villages, management which does not profit too much the Town hall. On this proposals for an improvement of this infrastructure management have been made. These proposals include: making good use of infrastructure; strengthen the capacities and participation of local actors in the management of the various structures; the town hall must organize a rigorous follow-up of the achievements; to make parents aware of schooling their children; to reinforce the visibility and the image of the State in the border area of Iwoyé; put in place local systems for infrastructure maintenance.

**Keywords:** Iwoyé (Benin), border area, infrastructure, Kétou, Idiny.

## INTRODUCTION

Dans le dictionnaire Larousse, la frontière est définie comme « une limite entre deux Etats ». Selon Jean Pierre RENARD la frontière apparaît comme « la périphérie d'un ensemble cohérent, construit à partir d'un centre, d'un pouvoir, de l'appropriation identitaire d'un espace. »

Les périphéries frontalières du territoire béninois sont pour la plupart en retard de développement par rapport aux territoires situés de l'autre côté de la frontière. Leur situation serait révélatrice du manque d'intérêt des gouvernants à développer une politique de développement des frontières au profit des populations qui vont se sentir désormais appartenir à la même nation béninoise. Selon le livre blanc de la Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers, 2012, les espaces frontaliers du Bénin occupent près de 64,31 % de la superficie du pays et abritent plus de 41,26 % de la population béninoise (Livre). Selon le même document, les espaces frontaliers sont des niches de richesses. En effet 862 421 ha de forêts classées et 3080 ha de périmètres de reboisement constitue le domaine forestier le plus étendu et le plus riche en essences forestières du pays. Les deux grandes réserves de faune pour une étendue de 1 202 793 ha (Pendjari et W) sont dans l'espace frontalière; 55 % des bas-fonds aménageables se trouvent dans les espaces frontaliers soit 38 662 ha ; des potentialités minières dans le bassin du Niger, environ 84% des réserves pétrolifères du Bénin.

A partir de ces données, on peut être tenté d'affirmer que les espaces frontaliers sont « pauvres mais riches ». L'enjeu pour l'Etat est de transformer ces espaces en les rendant viables et vivables. Pour ce faire la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration a inscrit au point 3 de sa première orientation stratégique « le développement territorial est au cœur des politiques publiques » que l'Etat doit « accorder une attention particulière aux espaces frontaliers et transfrontaliers ». C'est donc dans ce cadre que l'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers a élaboré et mise en œuvre la Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers afin de renverser cette tendance. Plusieurs infrastructures sociocommunitaires ont été réalisées dans les communes frontalières afin de viabiliser les espaces frontaliers conformément à l'Orientation Stratégique n°2 de cette politique : « Réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations frontalières ». C'est le cas de la commune de Kétou qui a bénéficié de plusieurs projets de constructions grâce au financement de l'ABeGIEF et de l'UEMOA.

L'article 2 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, dispose « la commune constitue le cadre institutionnel pour l'exercice de la démocratie à la base. Elle est l'expression de la décentralisation et le lieu privilégié de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales ».

Le thème « Formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans l'arrondissement d'Idigny, commune de Kétou » envisage de faire un bilan des initiatives de gestion et d'exploitation des infrastructures existantes en vue d'identifier les goulots d'étranglement et les contraintes de mise en exploitation optimale. L'appropriation de ces infrastructures semble être hypothéquée par la gouvernance locale.

Il convient alors d'étudier cet espace frontalier d'IWOYE pour mettre en évidence son importance économique et sa spécificité sur le plan géostratégique.

La présente de recherche qui porte sur «*Formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'Iwoyé dans l'Arrondissement d'Idigny (Commune de Kétou)*» est structurée en cinq chapitres à savoir

- le premier chapitre est consacré au cadre théorique de l'étude ;
- le deuxième chapitre présente le cadre géographique de l'étude ;
- le troisième chapitre aborde l'approche méthodologique ;
- le quatrième chapitre traite des résultats obtenus ;
- le cinquième chapitre discute les résultats obtenus.

## CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE

Problématique, objectifs, hypothèses de recherche et définition des concepts constituent les éléments importants du cadre théorique d'étude.

### 1-1 Problématique

L'un des problèmes qui impacte l'économie locale et les relations de bon voisinage est le problème d'installation et d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées dans l'espace frontalier, (Mestre, 2017). La plupart des États de la sous-région ouest-africaine sont confrontés au défi de construire une société démocratique plus juste et de maintenir un climat de paix durable avec les autres États. Cette exigence impose depuis un certain temps aux États la nécessaire implication des populations dans la gestion de la vie publique nationale et l'adoption d'une politique d'intégration plus réaliste. Dans la traduction concrète de ces différentes politiques (décentralisation et intégration sous régionale), la question frontalière occupe une place de choix du seul fait qu'elle constitue des entraves à leur mise en œuvre (Diarrass, 2002). Cet état de chose constitue aujourd'hui un défi majeur pour une coopération transfrontalière apaisée. S'il est vrai qu'à l'heure actuelle, les autorités béninoises ne peuvent dire avec précision la superficie exacte du pays, il n'en demeure pas moins vrai que des efforts sont faits par l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) pour non seulement préserver l'intégrité territoriale du Bénin, mais surtout pour sécuriser les espaces frontaliers (Baglo, 2015). Mais, Les problèmes relatifs aux frontières, selon Marcel Ayité Baglo en (2015), directeur général de l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABEGIEF) sont des problèmes d'ordre national qui concernent tout le monde. Pour Marcel Ayité Baglo, depuis l'indépendance du Bénin en 1960, rien n'a été fait pour les frontières. Les frontières africaines étant théoriques, beaucoup de villages béninois sont administrés par les pays voisins. Les autres pays ayant pris conscience plus tôt, ne se privent pas de grignoter petit à petit notre territoire. Pour relever ce défi, a-t-il dit, le Bénin a mis en œuvre une politique de récupération des espaces perdus au profit des pays frontaliers dont la localité d'Ogamoin dans la commune de Pèrèrè. Selon lui, après plusieurs tentatives infructueuses, la localité d'Ogamoin a été finalement rétrocédée à l'État béninois par le Nigéria (Baglo, 2015). Les communautés transfrontalières sont souvent les premières à être touchées par des frontières non sécurisées ou mal gérées et le projet cherchera à les soutenir à travers la sensibilisation et l'assistance technique, tout en favorisant

la confiance mutuelle et la mobilité transfrontalière. Les autorités aux frontières doivent également être sensibles à la protection des personnes dans le besoin, y compris en cas d'afflux massifs comme ce fut le cas lors du début de la crise au Mali. Le développement de mécanismes pour assurer la préparation aux situations de besoins humanitaires aux frontières sera également élevé à l'ordre du jour du projet (OIM, 2016).

A cet effet, pour préserver l'intégrité territoriale et sécuriser les espaces frontaliers le Bénin a entrepris la politique de développement des localités espaces frontaliers par la construction d'infrastructures de développement à savoir des écoles, des postes de polices et des dispensaires. Ceci, pour faire hisser le drapeau national du Bénin (Baglo, 2015). Ainsi, l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) dans son rôle régalien, est allée à la conquête de la localité d'Iwoyé au travers de multiples actions comme le poste de la police républicaine, forage hydraulique, infrastructures marchandes et des bornes de matérialisation de ligne de frontière.

Au regard de ce qui précède il importe dans un premier temps de faire l'état des lieux des infrastructures sociocommunautaires réalisées dans le village frontalier d'Iwoyé, évaluer les impacts sur l'économie locale et sur les populations bénéficiaires, apprécier le degré d'appropriation de ces infrastructures par les communautés et faire des propositions dans le sens d'une gestion transfrontalière apaisée entre les deux communautés. Quelles que questions ont été posées :

- Les modes d'organisation actuels des acteurs locaux permettent-ils d'exploiter efficacement les infrastructures et ouvrages dans l'intérêt de la commune et des communautés ayant en partage l'espace frontalier d'Iwoyé?
- Le degré d'appropriation des infrastructures par les communautés bénéficiaires permet-il d'impacter positivement les conditions de vie et de travail des ménages ?
- La délégation de gestion aux communautés garantit-elle une exploitation optimale des infrastructures et ouvrages au bénéfice du développement harmonieux de l'espace frontalier?

De la question fondamentale et les questions spécifiques ont permis de fixer les objectifs de recherche et de poser les hypothèses de travail.

## **1-2 Objectif général de la recherche**

Il s'agit ici de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et de travail des communautés ayant en partage l'espace frontalier d'Iwoyé.

### **1- 2-1 Objectifs spécifiques**

De façon spécifique il s'est agi de :

- répertorier les infrastructures réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et les acteurs ayant autorité sur ces infrastructures ;
- apprécier la gestion faite des ouvrages et infrastructures par les populations bénéficiaires ;
- proposer des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures.

### **1-2-3 hypothèses de travail**

Les hypothèses émises sont :

- plusieurs infrastructures ont été réalisées au profit de la communauté en réponse à leurs difficultés dans l'espace frontalier de Iwoyé ;
- les modes d'organisation des acteurs ne garantissent pas une exploitation judicieuse des infrastructures au profit de la communauté et de la commune de Kétou ;
- la cogestion est l'option appropriée pour la durabilité des infrastructures et ouvrages réalisés par l'UEMOA et l'ABeGIEF.

## **CHAPITRE II : CADRE GEOGRAPHIQUE DU MILIEU D'ETUDE**

Le chapitre II est consacré à la situation géographique, aux caractéristiques biophysiques et socio-économiques

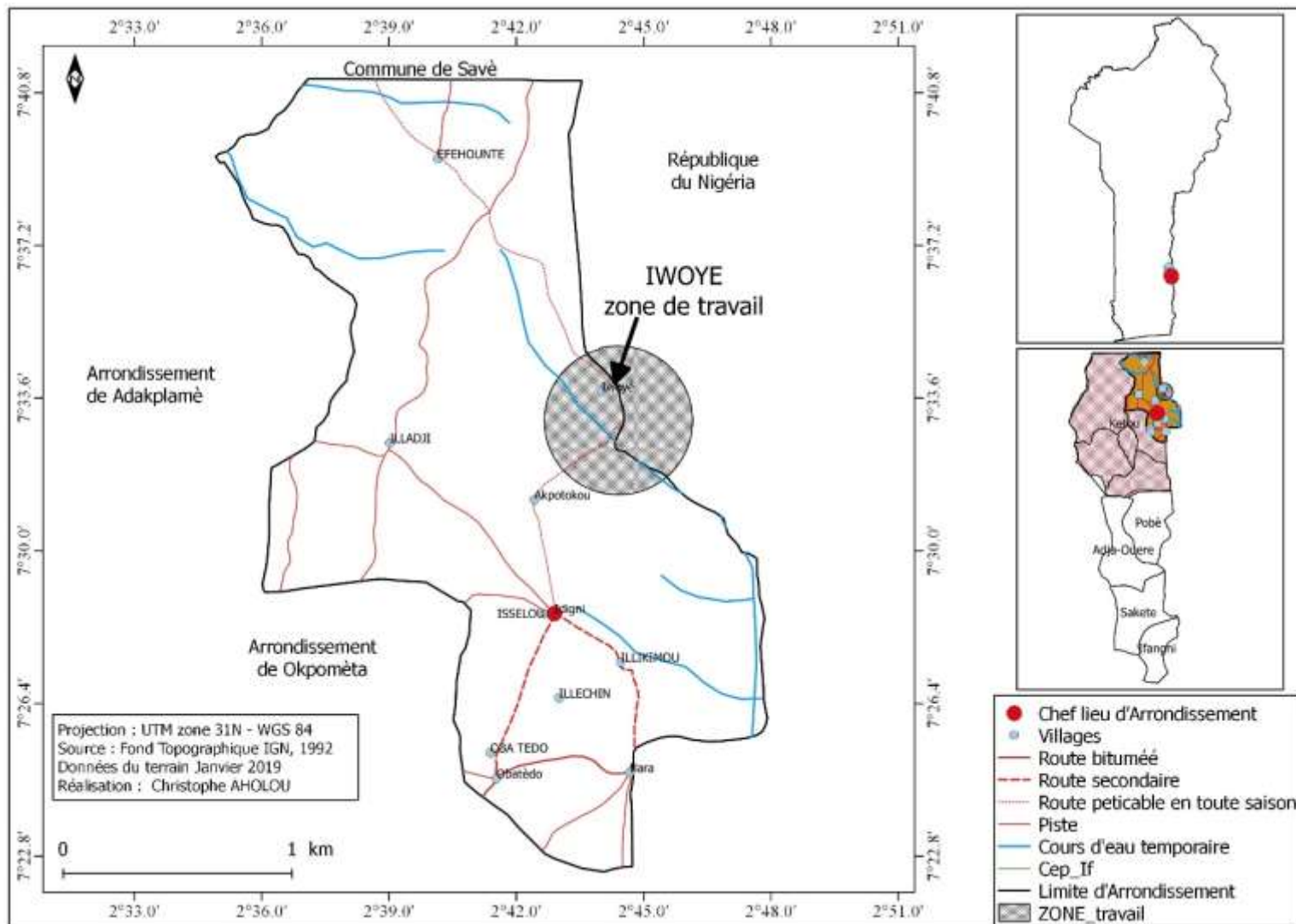
### **2-1 Présentation de la zone d'étude**

La présentation du milieu d'étude a permis de présenter la situation géographique, cadre biophysique et cadre humain

#### **2-1-1 Situation géographique**

La Commune de Kétou est située entre 2°25'16'' et 2°47'5'' longitude est et 7°21'77'' et 7°42'93'' latitude nord. Elle est située à l'ouest par la Commune de Dassa-zoumè et à l'est par la République fédérale du Nigéria. Ce positionnement de la Commune fait d'elle une zone stratégique qui constitue une potentialité pour des échanges commerciaux nationaux (avec les communes et arrondissements limitrophes) et internationaux (avec le Nigéria) facteurs importants de développement de la commune de Kétou. La commune est divisée en six (06) arrondissements que sont : Adaplamè, Idigny, Kétou, Kpankou, Odomèta et Okpomèta. L'étude s'est basée sur l'arrondissement d'Idigny à 19 km de l'arrondissement de Kétou (Mairie Kétou 2018).

La figure 1 présente le secteur d'étude.



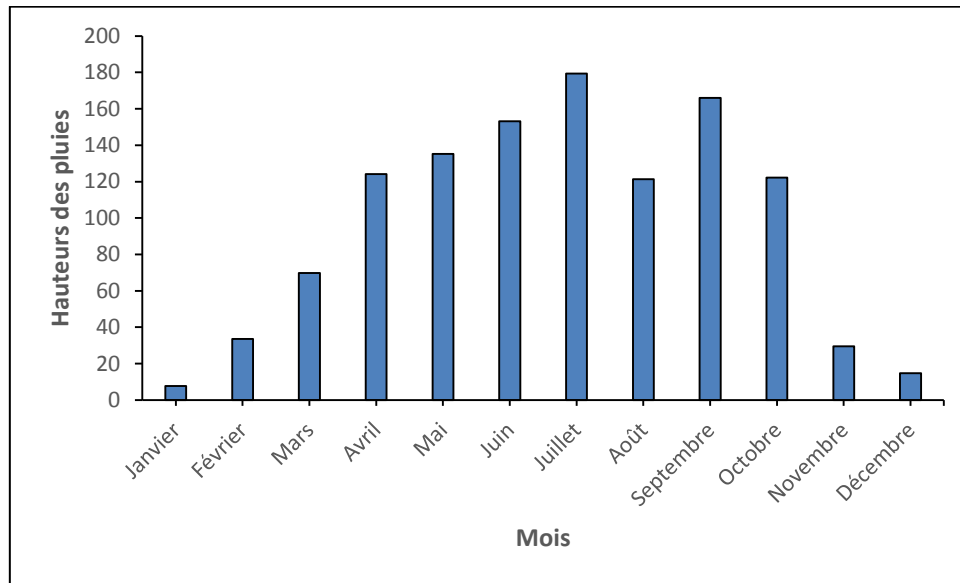
**Figure 1:** Situation géographique du secteur d'étude

## 2-2 Cadre Biophysique

Les grands traits physiques caractéristiques du secteur d'étude se présentent comme suit :

### 2-2-1 Diagramme climatique

Le climat de la Commune de Kétou est de type tropical à régime pluviométrique bimodal à deux nuances (du Zou moyen et des plateaux du Sud - Est) avec deux saisons des pluies et deux saisons sèches (ASECNA, 2016).

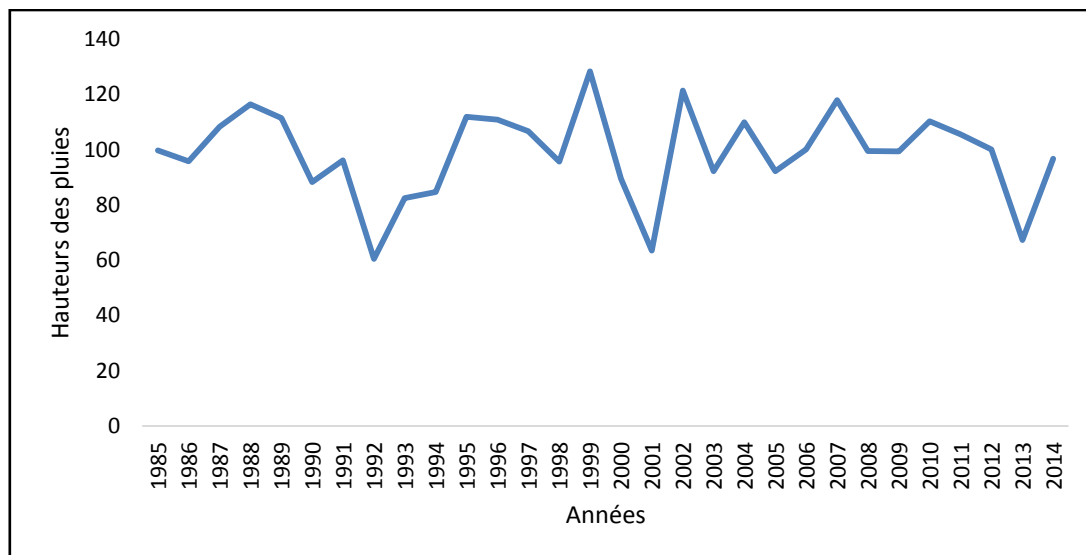


**Figure 2 :** Données pluviométriques moyennes de Kétou (2014)

*Source des données : ASECNA, 2016*

La moyenne pluviométrique annuelle est de l'ordre de 1073 mm en 65 jours. Les deux maxima de ce régime sont centrés sur juin et septembre. Mais depuis quelques années, on observe de plus en plus un décalage des saisons à tel point que le régime n'est plus bimodal, mais uni modal; c'est-à-dire que la deuxième saison des pluies tend à être une prolongation de la première (Abiodoun 2016). La température moyenne journalière est à peu près uniforme sur l'ensemble de la commune. Cette stabilité est apparente car les variations saisonnières suivent rigoureusement l'alternance des saisons sèches et pluvieuses et sont nettes. Les valeurs extrêmes s'observent au cours des grandes saisons sèches (Abiodoun 2016).

Pour ce faire, la variabilité des hauteurs pluviométriques sur la période 1985-2014 dans la Commune de Kétou a été déterminée comme l'illustre la figure ci-dessous.



**Figure 3:** Variation interannuelle des pluies à Kétou (1985-2014)

*Source des données : ASECNA, 2016*

A l'analyse de la figure 3, il en ressort que sur la période (1985-2014), les hauteurs de pluie de la Commune ont varié et atteint un pic de plus 1600 mm en 2010. Dès lors, la variation interannuelle des pluies ont chuté jusqu'à 600 mm.

### 2-2-2 Relief

La Commune de Kétou est située sur un plateau de faible altitude (entre 100 et 200 m) morcelé à certains endroits par des dépressions plus ou moins prononcées. Ce plateau correspond à la partie septentrionale du bassin sédimentaire côtier béninois (continental terminal) qui entre en contact avec le socle cristallin (surtout migmatite) par un front de côte de 250 m d'altitude. Ce plateau est encadré par des séries de hauteurs au nord (le front sus-cité), au Nord- Est les collines d'Illikimou et d'Adékambi (200 m) et au Sud-ouest l'escarpement de faille de direction SO-NE et les sommets d'Adaplamè (286 m). Ce plateau relativement peu élevé est incliné vers le sud passant de 100 m à Kétou à 60 m à Odomèta (IGN BENIN, 1992).

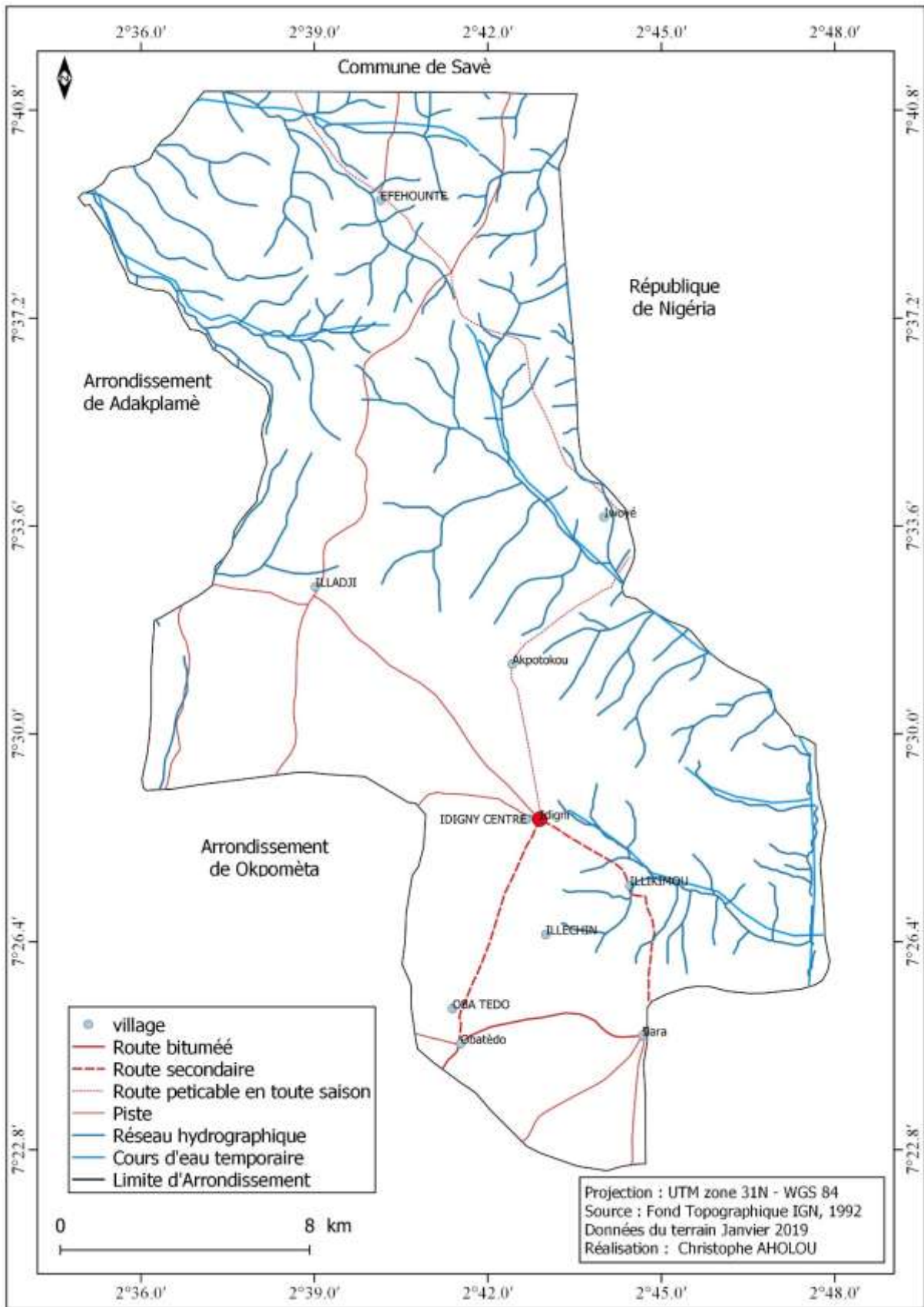
### 2-2-3 Sols

Dans le secteur d'étude se sont développés des sols appauvris (ferralitiques faiblement dénaturés), indurés, associés à de vastes nappes de cuirasses ferrugineuses portant une végétation rase. Sur le plateau monoclin terminal se sont développés des sols ferrugineux tropicaux bien drainés qui supportent une savane arborée à *Daniella Oliveri*, *Lophira lanceolata* et à *Parkia biglobosa*.

#### **2-2-4 Réseau hydrographique**

Le secteur d'étude est longé par plusieurs cours d'eau d'importance variable : ce sont les rivières Isson, Dogo, Bozouhouè, Adèzon et Adohouèzon qui sont temporaires. On peut ajouter quelques bas-fonds qui fournissent de l'eau en permanence à la population. Enfin, on note la présence de nappes d'eau superficielles, stagnantes, peu profondes qui sont souvent sources de disputes entre les populations riveraines d'une part, et, entre les éleveurs transhumants d'autre part qui n'hésitent pas à violer les interdits coutumiers pour abreuver leur bétail. Ce sont les marigots, les sources et les étangs dont les plus importants se trouvent dans l'arrondissement d'Idigny. On peut citer les marigots Chanou-Akpon, Atan-Oga, Atan Haoussa et les sources Eka, Effrou, etc. Ces sources donnent de l'eau potable qui sort du pied des collines (IGN BENIN, 1992).

La figure ci-dessous présente la carte hydrographique de la commune de Kétou



Figuré 4: Carte hydrographique de la commune de Kétou

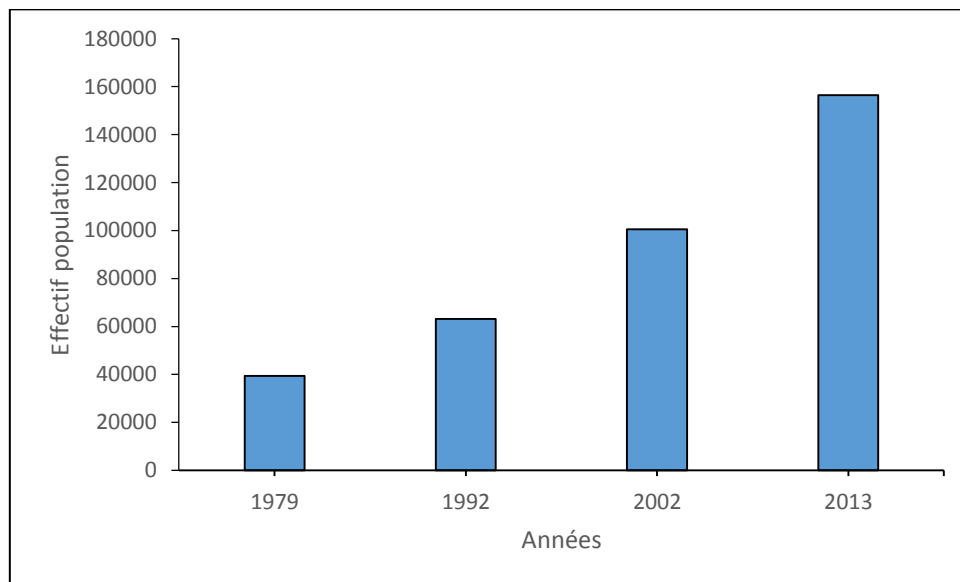
### 2-2-5 Végétation

Les formations végétales rencontrées dans la zone d'étude sont les savanes arborées et des forêts. Toutes ces forêts bien qu'elles ne soient pas classées sont des aires entièrement protégées par les populations. On y distingue : les forêts classées de Dogo-Kétou ou Guézou. On les retrouve un peu partout à Idigny, Omou, Ewè, Efféoutè, Illadji, etc. Ces formations végétales sont pauvres en faunes sauvages du fait de la pression humaine, mais elles fournissent aux populations du bois énergie, des plantes médicinales et des mollusques.

### 2-3 Cadre humain

La population de la commune de Kétou est passée de 39353 à 67021 habitants (1979-1992) soit un taux d'accroissement de 3,43% ; de 67021 à 100.499 habitants (1992-2002), soit un taux d'accroissement de 4,77 % et de 100.499 à 157352 habitants (2002 à 2013) soit un taux d'accroissement de 4,00 %. L'indice de « poussée démographique » (1,58) est le plus fort du département du Plateau (INSAE, 2013). Les populations vivant dans les terroirs riverains des forêts classées de Dogo-Kétou sont estimés à 80.712 habitants (Atlas monographique des communes, 2002). On y rencontre principalement les différents groupes socioculturels à savoir : les Nagos, les Holli, les Mahi, les Fon et les Peulhs.

La figure 5 présente l'évolution de la population du secteur d'étude



**Figure 5** : Evolution de la population de 1979 à 2013 de la zone d'étude

*Source* : INSAE, 2015

### **2-3-1 Activités économiques du secteur d'étude**

Les différentes activités menées dans le secteur sont : l'agriculture, l'élevage, l'exploitation forestière, les échanges commerciaux, les activités cynégétiques etc.

### **2-3-2 Agriculture**

L'agriculture est l'activité principale des populations dans la commune de Kétou. Elle occupe plus de 65 % de la population active (PDC / Kétou, 2005). Plusieurs types de cultures sont pratiqués : les cultures vivrières et industrielles, les cultures forestières et fruitières et minoritairement les cultures maraîchères avec comme spéculations maïs, manioc, anacarde, palmier à huile et les légumes.

### **2-3-3 Exploitation forestière**

Quant à l'exploitation forestière, elle est pratiquée anarchiquement dans le secteur d'étude au mépris de la réglementation forestière en vigueur dans le pays. Dans la commune de Kétou, il y a sensiblement autant d'exploitants agréés que de non agréés selon les informations du SFGRN de Kétou. Elle porte surtout sur le bois d'énergie et la carbonisation qui sont principalement destinés à approvisionner la ville de Porto-Novo et ses environs. Mais il est à déplorer que cette activité favorise la déforestation de l'habitat floristique et faunistique. Ce qui explique la rareté de plusieurs espèces animales comme végétales dans la commune.

### **2-3-4 Elevage**

L'élevage du gros bétail est l'activité des Peulhs qui s'y sont installés depuis plusieurs années. Bien qu'étant sédentaires, ils pratiquent des transhumances saisonnières vers les régions limitrophes de la Commune en quête d'eau et du fourrage. Cette activité participe au développement local avec l'installation d'un grand marché à bétail de type international à Iwoyé dans l'Arrondissement d'Idigny. La zone d'Idigny est une zone de transit des bétails vers le Nigéria avec la présence du marché international à Iwoyé.

### **2-3-5 Echanges commerciaux**

La Commune de Kétou par sa position géographique est favorable aux échanges commerciaux à cause de sa proximité avec le Nigéria. Le commerce est très développé à Kétou avec la présence des produits du Nigéria sur les marchés de la Commune. Il faut signaler le Naira est utilisé comme monnaie dans plusieurs marchés de la Commune. C'est le cas des marchés d'Iwoyé et d'Ilara. Ce type de monnaie est le plus utilisé dans les deux marchés à cause de la forte participation des Nigériens à leur animation.

## **2-4 Administration de la commune de Kétou**

### **2-4-1 Unités administratives de la commune**

Au terme des dispositions de la Loi 2013-05 du 27 mai 2013 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des unités administratives locales en République du Bénin, la commune de Kétou est structurée en six (06) arrondissements : Kétou, Kpankou, Odomèta, Okpomèta, Idigny et Adakplamè avec soixante-dix-neuf (79) villages et quartiers de ville. La commune est administrée par un conseil communal ayant à sa tête le Maire de la commune. Chaque arrondissement dispose d'un bureau et est administré par un Chef d'Arrondissement. Ce dernier est assisté d'un conseil d'arrondissement composé des chefs de quartiers de ville et/ou de village. Quant aux villages/quartiers de ville, ils sont dirigés par un chef de village/de quartier de ville. Ces derniers sont assistés par un conseil de village/quartier de ville.

### **2-4-2- Conseil communal et le Maire de la commune**

Le conseil communal est l'organe délibérant de la commune de Kétou. Il est composé de vingt-cinq (25) membres dont une (01) femme. Il se réunit en session ordinaire quatre (04) fois par an. Il se réunit également en sessions extraordinaires en cas de besoin. De 2015 à 2018, ce Conseil a tenu douze (12) sessions ordinaires et douze (12) sessions extraordinaires. Les objets ou les sujets qui ont été discutés au cours de ces sessions sont relatifs à l'élaboration du budget, au vote du douzième provisoire et du compte administratif et à l'examen d'autres dossiers.

Dans son fonctionnement, le conseil est appuyé par cinq (05) commissions permanentes créées en son sein. Il s'agit notamment de :

- la Commission des Affaires Domaniales et Environnementales (CADE) ;
- la Commission des Affaires Economiques et Financières (CAEF) ;
- la Commission des Affaires Sociales et Culturelles (CASC) ;
- la Commission de la Promotion de l'Agriculture et de Protection des Ressources Naturelles (CPAPRN).
- La Commission de l'Eau et de l'Energie

Organe exécutif de la commune, le Maire est le premier responsable de la Commune et le chef de l'administration communale.

En dehors de son titre du premier responsable de la Commune, le maire exerce diverses fonctions d'intérêt communal et des fonctions d'intérêt national. Dans ses fonctions d'intérêt communal, le maire est chargé d'exécuter les délibérations du conseil communal. Quant aux fonctions d'intérêt national, elles sont exercées soit sous le contrôle de l'autorité administrative, soit sous le contrôle de l'autorité judiciaire.

En sa qualité de chef de l'Administration communale, le maire dispose d'un pouvoir hiérarchique sur l'ensemble du personnel de la Mairie. Ce pouvoir s'exerce par la prise d'arrêtés, de notes de service et l'édiction d'instructions à l'endroit des adjoints au maire, des chefs d'arrondissement ou du secrétaire général.

Dans l'exercice de ses fonctions, le maire est assisté de deux adjoints. Ces derniers n'ont pas de pouvoir propre. Leur rôle consiste à assister le maire qu'ils remplacent en cas d'absence ou suppléent en cas d'empêchement et ce, dans l'ordre de préséance.

### **2-4-3 Organes administratifs de la Mairie**

La Mairie de Kétou a organisé son administration par l'arrêté n°1J/023 /SG-SAG-SA du 31 mars 2017 qui a créé des services communaux et infra communaux chargés de l'animation de l'administration communale. Aux termes des dispositions de l'article 5 de cet arrêté, les organes administratifs de la Mairie de Kétou sont au nombre de quatre (04) : (i) le Maire et ses adjoints, (ii) le Cabinet du Maire, (iii) le Secrétariat Général et (iv) l'inspection des services communaux.

**Le secrétariat général** dispose de deux divisions que sont le Secrétariat Administratif et la Division de Transmission Radio. Il est dirigé par un Secrétaire Général qui est assisté d'un Adjoint. Ils sont nommés par arrêté du Maire de la commune. Le secrétariat général coordonne les activités des neuf (09) services de la Mairie que sont :

- **le Service de l'Administration et des Affaires Générales** est chargé de la police, de la gestion des ressources humaines et des affaires générales ;
- **le Service de l'Etat Civil et de la Population** a pour missions d'assurer les services aux populations, de faciliter la prise en charge des groupes vulnérables et des personnes en situation de catastrophe au niveau de la commune ;
- **le Service des Affaires Financières et du Matériel** a pour missions de mettre en œuvre la politique communale en matière de gestion budgétaire, comptable et financière ;
- **le Service des Equipements Marchands et de la Promotion de l'Economie Locale** qui s'occupe des infrastructures socioéconomiques réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'Iwoyé dans l'Arrondissement d'Idigny. Il a pour missions d'élaborer et de mettre en œuvre la stratégie de mobilisation des ressources propres de la commune, d'assurer la valorisation des potentialités économiques de la commune et de créer les conditions favorables à l'investissement économique dans la commune ;

- **le Service Technique** est chargé des questions relatives aux travaux publics, de la préparation du programme annuel d'entretien des équipements publics, la participation à l'élaboration du programme annuel d'investissement public de la commune ;
- **le Service des Affaires Domaniales et de l'Environnement** est chargé d'assurer les travaux de lotissement, les transactions foncières et l'établissement des actes domaniaux, l'application de la réglementation en matière d'urbanisme, la mise en place d'un logiciel de gestion performant du service et la sauvegarde de l'environnement ;
- **le Service de la Planification et du Développement Locale** a pour missions d'élaborer et de mettre en œuvre la politique de la commune en matière de développement local et de coopération (coopération décentralisée, inter communauté, etc.) ;
- **le Service de l'Information, des Archives et de la Documentation** est chargé de diffuser les informations sur la commune sur les partenaires de la commune, de promouvoir les TIC au niveau des Services de la Mairie, de centraliser, classer, archiver et mettre à la disposition (des demandeurs) des documents de la Mairie;
- **le Service du Développement Humain** est chargé de promouvoir les activités sportives et de jeunesse, promouvoir les activités culturelles et touristiques, suivre les activités des secteurs de l'éducation et de la santé, promouvoir les logements sociaux et maintenir la bonne relation avec les responsables des cultes au niveau de la commune.

Hormis les services communaux, il importe de noter que plusieurs Services Déconcentrés de l'Etat interviennent dans le processus de développement de la commune de Kétou. Il s'agit notamment de : la Recette Perception (RP), la Recette des Impôts, la Police Républicaine, Cellule Communale de Développement Agricole ; l'agence de la Société Béninoise d'Energie Electrique (SBEE), l'agence de la Société Nationale des Eaux du Bénin (SONEB), le Centre de Promotion Sociale (CPS), la Région Pédagogique, le Centre de santé

## **CHAPITRE III : MATERIEL ET METHODES**

Pour bien appréhender l'objet de recherche, le matériel et les méthodes du présent travail sont présentés par objectif spécifique.

### **3-1 Recherche documentaire**

A cette étape, quelques centres de documentations et bibliothèques ont été parcourus afin de recueillir des informations relatives aux formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans la commune de Kétou. L'usage de l'internet a permis également de consulter des ouvrages et travaux généraux relatifs au sujet.

La recherche s'est appuyée sur une approche diachronique, qui étudie l'évolution des différents phénomènes dans le temps. Cette méthode suit un canevas méthodologique de nature analytique. Cette méthode est transversale et les données collectées dans le cadre de la recherche sont de nature quantitative et qualitative.

Pour atteindre les objectifs assignés à la présente recherche, la démarche méthodologique pluridisciplinaire adoptée est essentiellement basée sur la collecte des données (la recherche documentaire et enquête de terrain) puis le traitement et l'analyse des résultats. Chaque objectif spécifique a fait l'objet d'une méthodologie précise. Le tableau 1 présente la synthèse de la recherche documentaire.

**Tableau I : Tableau synthétique de la recherche documentaire**

<b>Centres de documentation visités</b>	<b>Nature des documents</b>	<b>Types d'informations recueillies</b>
Bibliothèque centrale de l'Université d'Abomey-Calavi	Articles, livres généraux et spécifiques	Informations relatives aux infrastructures sociocommunautaires
Centre de documentation de la FASHS	Mémoires, livres	Informations générales à caractère méthodologique
Mairies de Kétou	PDC de la Commune de Kétou	Information portant sur le cadre du milieu d'étude
Lacarto	Ouvrages généraux, Mémoires DEA et Thèses	Informations générales à caractère méthodologique
Centre de documentation UEMOA et ABeGIEF	Livres, rapports semestriels et annuels	Informations spécifiques et générales sur les infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans la commune de Kétou
BIDOC	Ouvrages généraux, Mémoires DEA et Thèses	Informations générales à caractère méthodologique

✓ **Echantillonnage**

L'échantillonnage est basé sur les trois objectifs spécifiques. Divers groupes stratégiques ont été approchés et entretenus. Ainsi ont été interrogé les élus locaux au niveau du village de

Iwoyé, le Maire et certains agents de la Mairie de Kétou, les Organisations professionnelles et les différents Partenaires Techniques et Financier (PTF) qui sont constitués du personnel de ABeGIEF représenté par les agents de la Police Républicaine sur le terrain , les comité de gestion de ces infrastructures et les populations bénéficiaires de ces infrastructures.

Les données qui ont été utilisées dans le cadre de cette recherche sont issues d'une enquête qui porte sur un échantillon 10 Comités de gestion, 10 Usagers des infrastructures ; 10 Personnes ressources; 10 Agents de Mairie et élus locaux et 10 responsables ABeGIEF et de UEMOA. L'enquête principale s'est déroulée d'août à septembre 2018. L'identification des infrastructures est faite de façon raisonnée sur la base des acquis de la recherche, des formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE. Ainsi, à partir des données disponibles au niveau de la Direction de l'ABeGIEF et de l' UEMOA, la Commune de Kétou a été identifiée du fait de la réalisation des infrastructures sociocommunautaires par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE.

Le choix de ces acteurs a été fait de façon aléatoire parce qu'ils jouent un rôle très dans la réalisation et la gestion de ces infrastructures.

Les travaux de terrain dans le cadre de cette recherche porteront sur les enquêtes socioéconomiques et les observations en milieu réel. A cette étape du travail, différents acteurs identifiés ont été entretenus à l'aide de guides d'entretien et de questionnaires.

Cette stratégie a porté la taille de l'échantillon à 50 acteurs.

Le tableau I présente les résultats

**Tableau II : Répartition spatiale des personnes enquêtées**

Acteurs	Nombre enquêtés	Total
Comité gestion	10	50
Usagers infrastructures	10	
Agents de Mairie et élus locaux	10	
Responsables ABeGIEF et de UEMOA	10	
Personnes ressources	10	

*Source : Enquêtes de terrain, Septembre 2018*

- Une fois l'échantillonnage pour la collecte de données réalisé et dans le but de parfaire le projet de questionnaire et l'adapter plus aux conditions réelles de la zone d'étude, un pré-test a été effectué. Cet essai préliminaire d'avant enquête réalisée par les soins dans le village a permis d'affiner le questionnaire en faisant des reformulations, en supprimant des questions et en y ajoutant d'autres. Il a permis aussi d'évaluer la durée approximative d'administration des questions (en moyenne 20 mn d'horloge) et évaluer le nombre de jours de réalisation de toute la collecte de données en fonction de la taille du questionnaire. Les différentes informations recueillies par le questionnaire sont qualitatives et quantitatives :
- les caractéristiques socio-économiques des enquêtés,
- les formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans la commune de Kétou,
- les déterminants de l'appropriation,
- la demande des offres des infrastructures sociocommunautaires,
- le niveau d'utilisation des infrastructures sociocommunautaires,
- les conditions limitant ou favorisant l'accès aux infrastructures sociocommunautaires,
- le degré d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires,
- l'estimation des coûts des infrastructures sociocommunautaires,
- la diversité de l'appropriation des infrastructures sociocommunautaires et
- les dépenses d'investissement dans la construction des infrastructures sociocommunautaires.

### **3-2 Approche méthodologique**

Elle s'articule autour de la collecte des données, de traitement des données et l'analyse des résultats.

#### **3-2-1 Collecte des données**

La phase de collecte des données présente les données utilisées, la recherche documentaire et les travaux de terrain.

#### **3-2-2 Données utilisées**

Les données utilisées dans le cadre de cette recherche concernent :

les données socio-économiques et démographiques disponibles à l'INSAE des années 1979, 1992, 2002 et 2013 pour faire une approche comparative d'une dynamique spatio-temporelle des facteurs socio-économiques et démographiques intervenus dans la Commune de Kétou;

les données quantitatives et qualitatives des formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans la commune de Kétou ont permis de savoir les formes d'appropriation et d'avoir l'effectif des infrastructures réalisées; les données qualitatives des revenus issus de ces infrastructures des populations rurales ont permis d'évaluer l'impact de ces revenus dans l'amélioration de leur condition de vie et les données quantitatives et qualitatives sur l'appréciation de la gestion de ces ouvrages et infrastructures par les populations bénéficiaires en vue de proposer des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures. Les données socio-économiques sont relatives aux formes d'appropriation des infrastructures sociocommunautaires réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier d'IWOYE dans la commune de Kétou. L'ensemble de ces données utilisées a été collecté grâce à des méthodes et techniques appropriées.

### **3-2-3 Travaux de terrain**

La collecte des données sur le terrain s'est effectuée grâce aux observations et aux entretiens avec des groupes cibles. Les unités de recherche sont : villages ou hameaux, ménages ruraux et certains milieux de travail (ateliers de formation, sites d'extraction de matériaux de construction, unités de production).

## **3-3 Matériel et méthode relatif à l'objectif 1 : Répertoire des infrastructures réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et les acteurs ayant autorité sur elles**

### **3-3-1 Matériel**

Pour la collecte des données sur le terrain, plusieurs matériels et outils sont utilisés. Il s'agit de :

- grille d'observation ;
- questionnaire et du guide d'entretien
- appareil photo est utilisé pour la prise de vues sur le terrain.
- GPS (Global Positioning System) a permis de prendre les coordonnées géographiques.
- ArcGIS 10.1 pour la réalisation des cartes.

### **3-3-2 Techniques de collecte des données**

**Observation :** a permis de voir les infrastructures réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et les acteurs ayant autorité sur elles.

**Enquête par questionnaire :** a été faite à l'aide des fiches d'enquêtes. Ces dernières ont été adressées aux comités de gestion des infrastructures, autorités locales et a permis de voir les infrastructures réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et les acteurs ayant autorité sur elles.

**Entretien :** En dehors de l'échantillon choisi, un guide d'entretien est adressé : aux usagers des infrastructures et aux responsables ABeGIEF et de l'UEMOA et aux personnes ressources afin d'avoir des informations sur des infrastructures.

### **3-3-3 Traitement des données**

Cette phase concerne le dépouillement des fiches d'enquêtes, le traitement et l'analyse des données. Le dépouillement est fait manuellement et au tableur Excel. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux, cartes avec le logiciel ArcGIS 10.4 et de graphes.

Taux de réponse

Le taux de réponse au niveau des enquêtés par type d'activités a été ; calculé en s'inspirant de la formule de Seastrom (2001) :

$$T = S/N \times 100$$

Où :

T : taux de réponse au niveau des enquêtés (%)

S : nombre de personnes ayant fourni une réponse par rapport à une activité donnée

N : nombre de personnes interviewées.

### **3-3-4 Matériel et méthodes relatif à l'objectif spécifique 2 : Apprécier la gestion faite des ouvrages et infrastructures par les populations bénéficiaires.**

#### **3-3-4-1 Matériel et techniques**

Pour apprécier la gestion de ces ouvrages et infrastructures par les populations bénéficiaires le matériel et outil qui sont utilisés se présentent comme suit :

- fiche d'enquête ;
- guide d'entretien ;
- appareil photo numérique pour la prise des vues importantes ;
- grille d'observation.

#### **3-3-4-2 Techniques de collecte des données**

Les enquêtes socio-économiques ont été réalisées afin d'avoir des informations relatives à l'objectif de recherche. Dans le cadre de la présente recherche, la technique utilisée est l'enquête et l'outil est le questionnaire.

- l'interview directe;
- l'observation directe sur le terrain;
- le focus groupe.

La collecte des données est faite à l'aide des questionnaires et guide d'entretiens. En effet dans le but d'analyser le degré d'implication des différents acteurs dans le secteur d'étude, l'outil d'analyse SWOT (Strengths – Weaknesses – Opportunities - Threats) ou AFOM (Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces) est un outil d'analyse stratégique. Il combine l'étude des forces et des faiblesses d'une organisation, d'un territoire, d'un secteur, etc. avec celle des opportunités et des menaces de son environnement, afin d'aider à la définition d'une stratégie de développement. La figure montre l'importance de l'outil SWOT à travers les différents facteurs qui pourraient s'influencer. L'analyse SWOT permet d'identifier les axes stratégiques à développer. Bien qu'avant tout destinée à la planification, l'analyse SWOT peut servir à vérifier que la stratégie mise en place constitue une réponse satisfaisante à la situation décrite par l'analyse. Elle peut être utilisée en évaluation :

- ex ante pour définir les axes stratégiques ou en vérifier la pertinence (par exemple, lors de la rédaction de CSP ou de leur évaluation),
- intermédiaire pour juger de la pertinence et éventuellement de la cohérence des programmes en cours,
- ex post pour vérifier la pertinence et la cohérence de la stratégie ou du programme, a fortiori si cet exercice n'a pas été fait lors de leur élaboration. Comment identifier et étudier les 4 facteurs ?

L'ordre et la manière d'identifier et d'étudier les 4 facteurs (forces, faiblesses, opportunités, menaces) peuvent différer considérablement.

### **Etude des forces**

Les forces sont les aspects positifs internes que contrôle l'organisation ou le pays, et sur lesquels on peut bâtir dans le futur.

### **Etude des faiblesses**

Par opposition aux forces, les faiblesses sont les aspects négatifs internes mais qui sont également contrôlés par l'organisation, et pour lesquels des marges d'amélioration importantes existent. L'analyse SWOT étant basée sur le jugement des participants, elle est par nature

subjective et qualitative. Si l'étude des forces et celle des faiblesses nécessitent d'être approfondies, deux outils peuvent être utilisés pour fournir des pistes d'investigation : l'audit des ressources et l'analyse des meilleures pratiques (comparaison à l'intérieur d'un pays entre ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien suivant certains indicateurs)

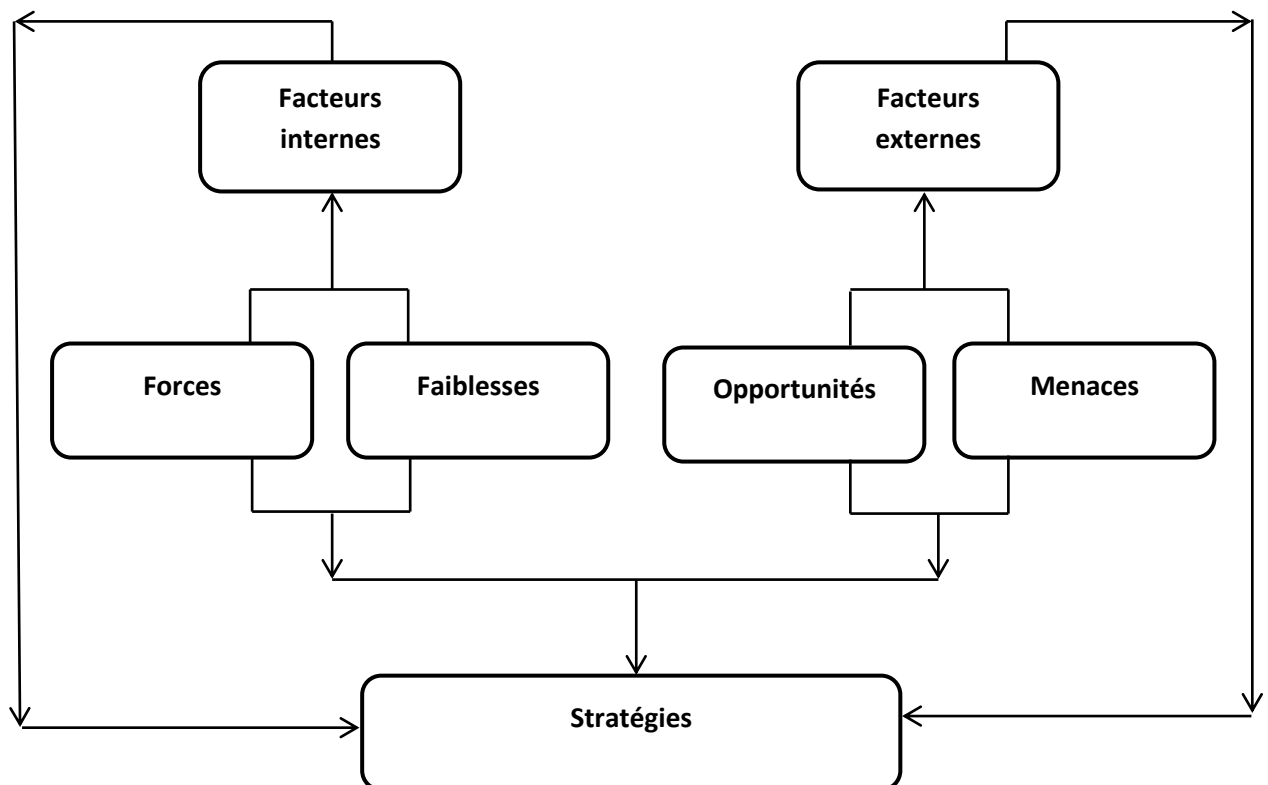
### **Etude des opportunités**

Les opportunités sont les possibilités extérieures positives, dont on peut éventuellement tirer parti, dans le contexte des forces et des faiblesses actuelles. Elles se développent hors du champ d'influence du pays ou à la marge (ex : changement de goût des consommateurs mondiaux concernant une production du pays, amélioration de l'économie d'un pays "client", développement du commerce par Internet, etc.)

### **Etude des menaces**

Les menaces sont les problèmes, obstacles ou limitations extérieures, qui peuvent empêcher ou limiter le développement du pays ou d'un secteur (ex : l'industrie). Elles sont souvent hors du champ d'influence du pays ou à la marge (ex : désaffection des consommateurs pour un produit important du pays, prix de l'énergie en forte augmentation, baisse généralisée de l'aide au développement, etc.).

La figure 6 présente l'analyse diagnostique de l'étude suivant le modèle de SWOT



**Figure 6:** Modèle d'analyse SWOT

*Source :* Adapté de Johnson et *al.*,

### **3-3-4-3 Techniques de traitement des données**

Le dépouillement des fiches d'enquêtes, le traitement et l'analyse des données sont les phases de cette étape. Le dépouillement est fait manuellement et dans le tableur Excel. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux et de graphes.

### **3-4-1 Matériel et méthode relatif à l'objectif spécifique 3 : Proposer des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures**

#### **3-4-1-1 Matériel**

Dans le but d'atteindre cet objectif, plusieurs outils ont été utilisés pour la collecte des données. Il s'agit de :

- appareil photo numérique pour la prise des vues importantes ;
- questionnaire qui a permis d'administrer des questions aux différents acteurs concernés;
- guide d'entretien semi directif qui a facilité l'entretien à travers des directives ;
- grille d'observations qui a permis de guider les différents acteurs à travers leurs réponses.

#### **3-4-1-2 Techniques de collecte des données**

Afin d'avoir une idée sur les propositions des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures, une enquête socio-économique a été réalisée à l'aide d'un questionnaire. Il est procédé à des entretiens directs avec les enquêtés de manière individuelle.

#### **3-4-1-3 Techniques de traitement des données**

Cette phase concerne le dépouillement des fiches d'enquêtes, le traitement et l'analyse des données. Le dépouillement est fait manuellement et au tableur Excel. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableau et de graphe.

Taux de réponse

Le taux de réponse au niveau des enquêtés par type d'activités a été ; calculé en s'inspirant de la formule de Seastrom (2001) :

$$T = S/N \times 100$$

Où :

T : taux de réponse au niveau des enquêtés (%)

S : nombre de personnes ayant fourni une réponse par rapport à une activité donnée

N : nombre de personnes interviewées.

#### **3-4-1-4 Traitement des données**

Cette phase concerne le dépouillement des fiches d'enquêtes, le traitement et l'analyse des données. Le dépouillement est fait manuellement et au tableur Excel. Les résultats obtenus sont présentés sous forme de tableaux, cartes et de graphes.

#### Taux de réponse

Le taux de réponse au niveau des enquêtés par type d'activités a été ; calculé en s'inspirant de la formule de Seastrom (2001) :

$$T = S/N \times 100$$

Où :

T : taux de réponse au niveau des enquêtés (%)

S : nombre de personnes ayant fourni une réponse par rapport à une activité donnée

N : nombre de personnes interviewées

## CHAPITRE IV: RESULTATS

A la suite des travaux de terrain, c'est le lieu de passer à la présentation des résultats

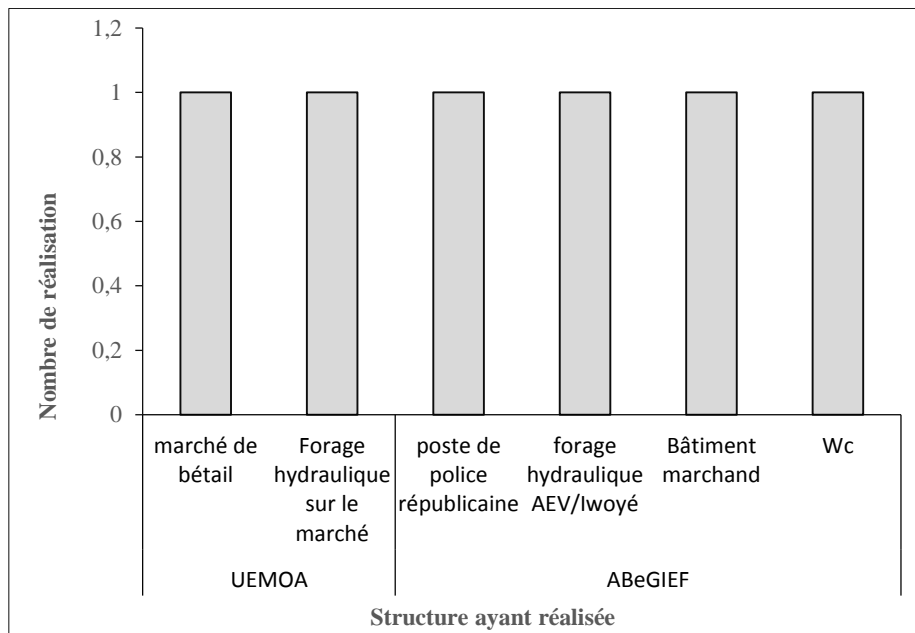
### 4-1 Répertoire des réalisations par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et typologie des acteurs ayant autorité sur elles

Dans l'espace frontalier d'Iwoyé, les infrastructures en place au nom du Bénin, sont l'œuvre de l'ABeGIEF et de l'UEMOA. Le contexte dans lequel ces infrastructures ont vu le jour et les acteurs en charge de sa gestion seront typifiés.

#### 4-1-1 Spatialisation des réalisations de l'ABeGIEF et de l'UEMOA

Il est présenté ici les réalisations par structure et la zone où elles se trouvent dans l'espace béninois.

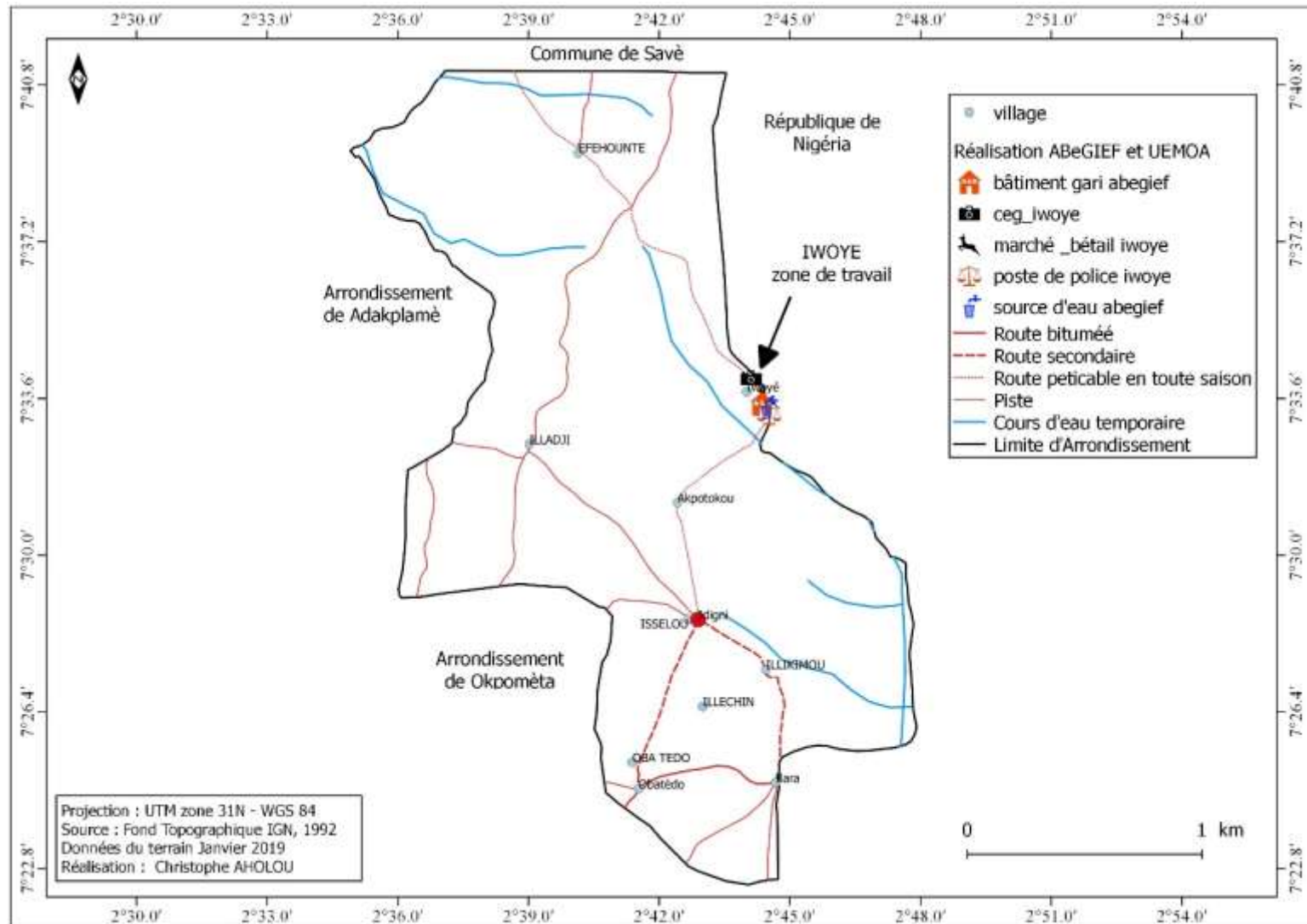
La figure 7 présente ces réalisations en fonction de structures qui ont réalisé.



**Figure 7** : Nombre de réalisations par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoyé

L'examen de cette figure 7 montre qu'il n'y pas de réalisation faite en commun par les deux structures.

La Figure 8 suivante présente la spatialisation de ces infrastructures sur la carte de l'arrondissement d'Idigny



**Figure 8 :** Réalisations d'ABeGIEF et UEMOA à Iwoyé dans l'Arrondissement d'Idigny

L'examen de la figure 8 montre que plusieurs réalisations sont faites dans l'arrondissement d'Idigny par ABeGIEF et UEMOA plus précisément à Iwoyé. Ces réalisations sont entre autres le marché de bétail, le poste de police, les latrines dans le collège et les infrastructures hydrauliques.

#### **4-1-2 Contexte et typologie des réalisations de l'UEMOA et de l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé**

##### **4-1-2-1 Contexte des réalisations de l'UEMOA dans l'espace frontalier Iwoyé**

L'état dans son rôle régalien de l'intégrité territoriale, se fait parfois appuyé ou assisté des institutions et organisations à caractère national, sous régional, régional et international. A cet effet l'UEMOA une organisation de la sous-région Afrique de l'Ouest dont fait partie le Bénin, a accompagné le Bénin dans sa politique de valorisation des espaces transfrontaliers pour qu'il ne perde une partie de son territoire et sa population. L'intervention financière de l'UEMOA a permis au Bénin d'asseoir sa présence et son autorité dans ce village et de faire reconnaître le village Iwoyé comme un de ses villages qui a droit de bénéficier de toutes les attentions à l'instar des autres villages et quartiers de ville en république du Bénin. Cette intervention de l'UEMOA, qui confère à Iwoyé le statut de village du Bénin situé dans l'arrondissement d'Idigny, commune de Kétou, est sanctionnée par la réalisation d'infrastructures au profit du marché à bétail transfrontalier. Les infrastructures réalisées pour le compte du Bénin ont permis au Bénin, soigner son image de marque face aux installations nigérianes situées de l'autre côté de la frontière. L'implantation des infrastructures vient dissiper dans les esprits l'idée de "populations chauve-souris ou caméléon" qui, en majorité sont des éleveurs. Ces populations étant mitoyennes avec un hameau du Nigéria où des infrastructures des produits pétroliers ont été installées donnant au Nigéria plus le droit de propriété sur le village Iwoyé comme un des villages du Nigéria. Mais grâce à l'implantation du marché de bétail au nom du Bénin, Iwoyé, est considéré comme un village, car cette action de l'UEMOA a mis fin à la répression des forces de l'ordre nigériane et le prélèvement des taxes sur leur production. La planche 1 suivante présente une vue du marché et du forage.

##### **4-1-2-2 Typologie des infrastructures réalisées par l'UEMOA dans l'espace frontalier Iwoyé**

L'UEMOA a réalisé un marché à bétail de type international dans l'Arrondissement d'Idigny plus précisément à Iwoyé comme le présente la planche ci-dessous.



**Planche 1 :** Marché de bétail d'Iwoyé réalisé UEMOA en 2014

**Prise de vue :** AHOLOU, Septembre 2018

La planche 1 montre la vue à l'intérieur et la devanture du marché à bétail transfrontalier d'Iwoyé. Le site du marché, selon les informations reçues à la Mairie de Kétou, est d'une superficie de 22 631 m<sup>2</sup> cédées par la Mairie. Le marché est partiellement clôturé sur 397,4 mètres linéaires. A l'intérieur du marché, l'UEMOA a réalisé les ouvrages ci-après : trois box gros ruminants avec mangeoires, six box petits ruminants avec mangeoires, un forage, un château d'eau un module de toilettes pour le personnel de gestion, un parc de vaccination, un quai et une rampe d'embarquement, trois abreuvoirs et un hangar de négoce. Cette infrastructure est bien fonctionnelle et est très utile pour les populations. Toute fois une mission du bureau de l'UEMOA au Bénin, dans son rapport de visite de chantier en date 24 mars 2016, a constaté que les caractéristiques des infrastructures de certains ouvrages notamment les abreuvoirs, les mangeoires, l'écartement des traverses des box petits ruminants ne sont pas adaptées aux races animales locales. A cet effet il a été recommandé à l'UEMOA d'associer à l'avenir les bénéficiaires aux négociations après notification des marchés et de réaliser pour les prochains projets des études spécifiques au pays. Soulignons, que cette réalisation souffre de l'absence de hangar pouvant abriter les vendeuses de mets.



**Planche 2 :** Forage réalisé par UEMOA au marché à bétail de Iwoyé

**Prise de vue :** AHOLOU Septembre 2018

La planche 2 présente le forage situé sur le marché à bétails d'Iwoyé. Il faut signaler que ce forage ne fonctionne pas pour des raisons inconnues des bénéficiaires. Cela dénote d'un manque d'appropriation de l'ouvrage. Les membres du comité n'ont mené aucune démarche à l'endroit de la Mairie pour exposer leur souffrance en matière d'approvisionnement du marché en eau potable. Cet état de chose constitue un obstacle pour la bonne marche des activités et une source de démotivation pour la mobilisation des recettes de la Mairie.

#### **4--1-3 Contexte et typologie des réalisations d'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé**

##### **4-1-3-1 Contexte des réalisations d'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé**

Pendant plusieurs décennies, la gestion des frontières a été restreinte à la délimitation et à la démarcation ; ce qui faisait des zones frontalières des espaces abandonnés et démunis.

Mais dès 2007, les frontières au Bénin sont élevées au rang des priorités nationales et Consignées dans les Orientations Stratégiques de Développement (OSD 2006-2011) du Bénin.

Cette priorité a été confirmée dans la troisième génération de la Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté (SCRP 2011-2013) à travers le chapitre 8 intitulé « Développement équilibré et durable de l'espace national ».

Dans le but d'apporter une amélioration aux conditions de vie des populations dans les Espaces frontaliers, le Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières (SP-CNF) sous la tutelle du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) a été créé et a démarré ses activités en 2007. Mais avec le caractère très sensible des questions relatives aux espaces frontaliers qui requièrent le plus souvent l'anticipation et la promptitude de réactions et d'actions dans la prise de décision ajouté à la grandeur des Enjeux et objectifs à atteindre, le SP-CNF a changé de statut juridique pour devenir une Agence à la fois beaucoup plus stratégique et opérationnelle.

Ainsi, a été créée l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (ABeGIEF) par le décret N°2012-503 du 10 Décembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement de ladite structure. l'Agence Nationale de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers a élaboré et mise en œuvre la Politique Nationale de Développement des Espaces Frontaliers. Plusieurs infrastructures sociocommunitaires ont été réalisées dans les communes frontalières afin de viabiliser les espaces frontaliers conformément à l'Orient

Stratégique n°2 de cette politique : « Réduire la pauvreté et améliorer les conditions de vie des populations frontalières ». C'est le cas de la commune de Kétou qui a bénéficié de plusieurs projets de constructions grâce au financement de l'ABeGIEF.

Il faut citer pour le compte de la commune de Kétou la construction et l'équipement d'un poste de police républicaine actuellement en service, la réalisation d'un château d'eau bien fonctionnel, la construction et l'équipement d'un centre de transformation de manioc en gari pour un montant global de 23.077.238 FCFA, réceptionné le 04 mai 2018 et mis à la disposition du groupement de femmes pour améliorer leurs revenus, un bloc de latrines à quatre cabines au profit du CEG de Iwoyé et l'installation des bornes marquant la limite entre le Bénin et le Nigéria.

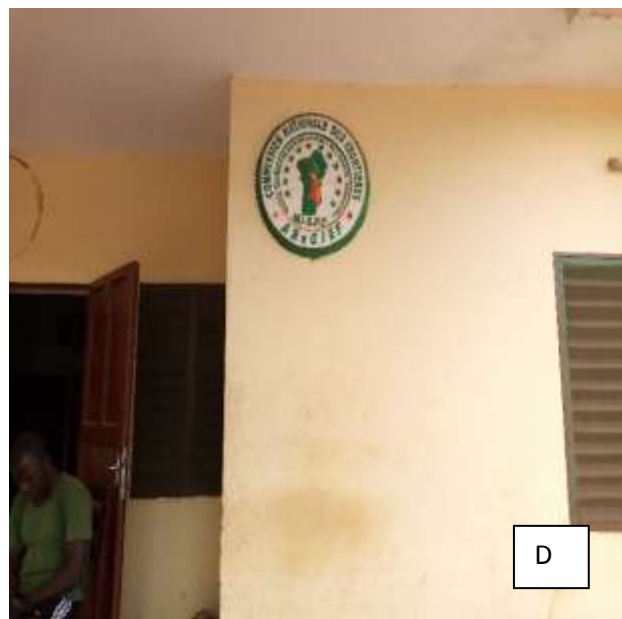
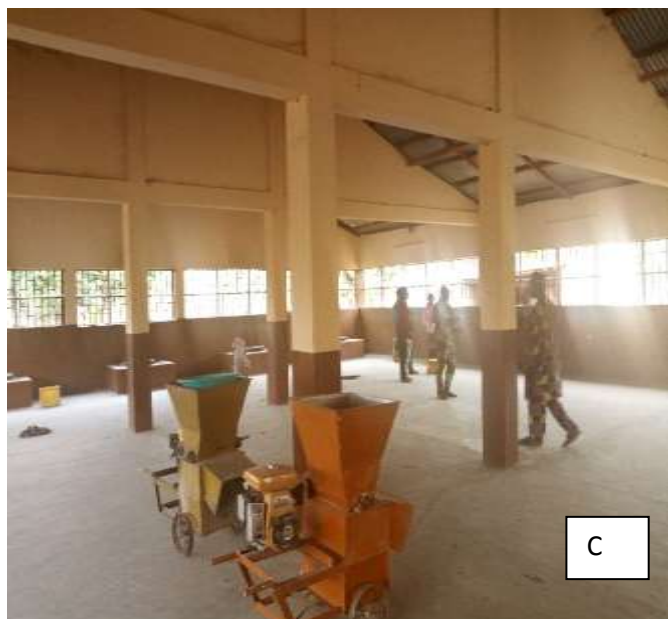
Ces différentes interventions physiques et juridiques de ABeGIEF ont permis au Bénin de "récupérer" et de soigner l'image de la localité qui a droit de bénéficier de toutes les attentions de la part de l'Etat béninois. Ces réalisations confèrent à Iwoyé son appartenance réelle au Bénin. C'est également une marque de fierté pour les populations d'Iwoyé qui commencent à retrouver leur identité, qui entre temps était noyé dans le nigérian. Surtout l'implantation du poste de police a beaucoup réjoui les populations d'Iwoyé qui se voient désormais en sécurité et dans la quiétude. La planche 3 présente en photo quelques des réalisations.

#### 4-1-3-2 Typologie des réalisations d'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé

Plusieurs infrastructures sont réalisées sont réalisées par ABeGIEF dans l'espace frontalier.

La planche ci-dessous présente les différentes infrastructures





**Planche 3** : Infrastructures sociaux de base à Iwoyé réalisés par ABeGIEF

**Prise de vue** : AHOLOU Septembre 2018

L'examen de la photo A montre un forage réalisé par ABeGIEF à Iwoyé. Ce forage vient soulager les peines des populations en eau potable. L'eau du forage leur est servie gratuitement mais à des heures de pointes. La photo B présente une latrine réalisée par la même structure au CEG d'Iwoyé qui a un très faible effectif à cause de sa proximité avec le Nigéria qui facilite l'exode rural. Quant à la photo C, elle présente un magasin équipé en matériels de fabrication du gari. Ce qui permet aux femmes de s'adonner massivement à la transformation du manioc en gari afin d'avoir de ressources nécessaires pour satisfaire à leurs besoins. Enfin la photo D, présente le poste de commissariat de la Police Républicaine qui est chargée d'assurer la sécurité des populations béninoises au niveau de ses frontières. Iwoyé a bénéficié de cet ouvrage à cause de sa position avec le Nigeria qui assure la sécurité de ses populations.

#### **4-1-3-3 Typologie des acteurs ayant autorité sur les réalisations d'UEMOA et ABeGIEF**

Les réalisations de l'ABeGIEF et de l'UEMOA, ont permis au Bénin de "récupérer" un village de plus. Certaines réalisations sont dans le patrimoine de l'Etat béninois et d'autres dans le patrimoine de la commune de Kétou conformément aux dispositions de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin. Cela signifie que la gestion et l'exploitation de ces infrastructures relèvent de la compétence de ces deux autorités publiques qui s'appuieront sur leurs démembrements à la base pour définir un mode

de gestion adéquat. Ainsi, l'Etat central à travers ses services déconcentrés et la commune sont les deux principaux acteurs en charge de la gestion de ces différentes infrastructures réalisées par ABeGIEF et de l'UEMOA. L'Etat central béninois est représenté dans cette gestion et usage à travers les agents de la police républicaine, qui veillent à l'entretien des locaux qui abritent leur poste, ils assurent la sécurité des paisibles populations et la circulation des biens et services au niveau de la frontière. La présence de la police républicaine rend confiant les populations de Iwoyé et donne l'assurance de leur appartenance au territoire béninois. De même, la commune administrée par le conseil communal, organe délibérant et le Maire, organe exécutif décident des options de gestion que mettent en œuvre le chef d'arrondissement d'Idigny, le chef de village de Iwoyé et ses conseillers. La commune a opté pour la mise en place de comité de gestion. Les différents comités s'occupent de la gestion et de l'exploitation des infrastructures. Le marché à bétail transfrontalier est confié à un comité créé par arrêté n°2017-N°1J/002/SG-SEMPEL-SA du 14 février 2017. Les attributions du comité se résument ainsi qu'il suit :

- tenir régulièrement des réunions,
- faire des propositions au maire ou prendre des initiatives pour rendre visible le marché et en rendre compte par écrit,
- œuvrer pour réduire les intermédiaires commerciaux et faciliter les ventes entre éleveurs, acheteurs et consommateurs
- assurer l'approvisionnement régulier du marché en bêtes ;
- mener toutes activités légales pouvant apporter un soutien moral, social et matériel aux membres du comité
- percevoir pour le compte de la Mairie les taxes de stationnement dans l'enceinte du marché, les taxes sur la vente de gros ou petits ruminants et la taxe d'abattage d'animaux
- assurer la salubrité dans l'enceinte du marché et ses abords immédiats.

Ce comité composé de 16 membres est présidé par le Maire ou son Représentant, ce qui est tout à fait normal. Son secrétaire est le chef de service des équipements marchands et de la promotion de l'économie locale qui réside à Kétou soit 19 km environ du marché qui s'anime presque tous les jours. Selon certains membres du comité rencontrés sur les lieux, la composition du comité porte déjà en lui même les germes de son non fonctionnement. 95 % des acteurs pensent que la mise sur pied du comité a été une imposition de la Mairie. Les choix des membres n'ont pas été démocratiques.

En ce qui concerne les ouvrages réalisées par l'ABeGIEF, le château ne dispose jusqu'à notre passage ni d'un comité de gestion, ni d'un délégataire communautaire, ni d'un fermier. La Mairie à ce niveau doit pouvoir prendre ses responsabilités. L'ouvrage est donc aux mains des illégaux. Le centre de transformation de gari est géré par le groupement à travers son bureau. Un aucun problème majeur n'est enregistré à ce niveau.

## **4-2 Appréciation de la gestion faite des ouvrages réalisés par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoyé**

### **4-2-1 appréciation des autorités locales et de l'Etat central**

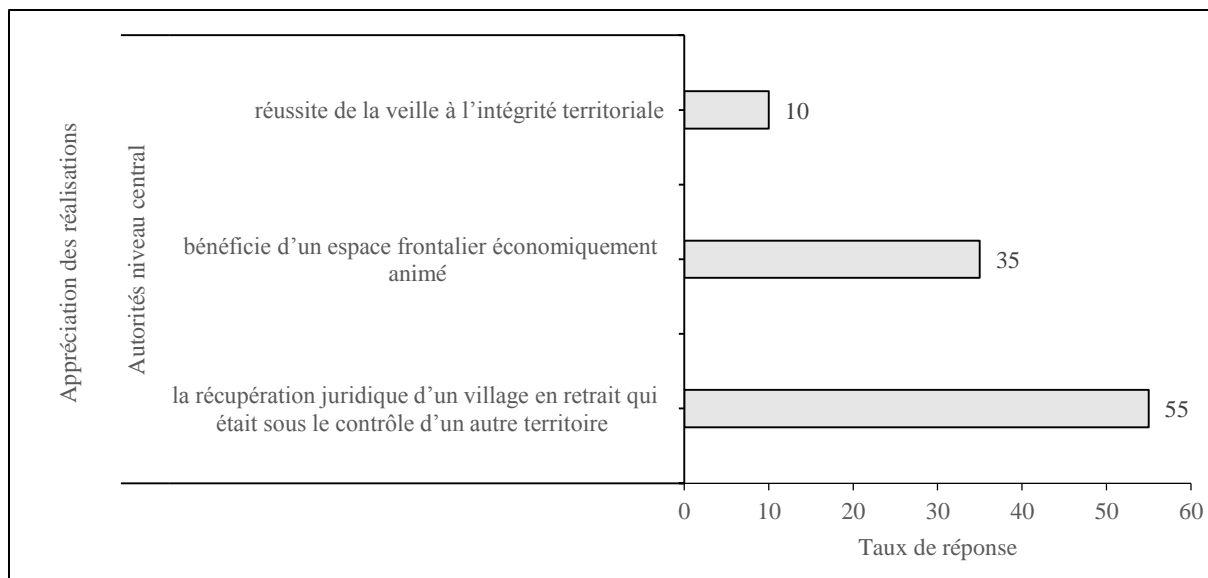
Les actions menées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier de Iwoyé, ne sont pas seulement appréciées des riverains de Iwoyé, mais ces actions sont également appréciées des autorités au niveau central que local. Ces appréciations au niveau central sont entre autres :

- la récupération juridique d'un village en retrait qui était sous le contrôle d'un autre territoire ;
- le bénéfice d'un espace frontalier économiquement animé ;
- la réussite de la veille à l'intégrité territoriale.

De même, l'appréciation de ces actions au niveau local n'est plus à démontrer, elle est faite suivant trois axes à savoir :

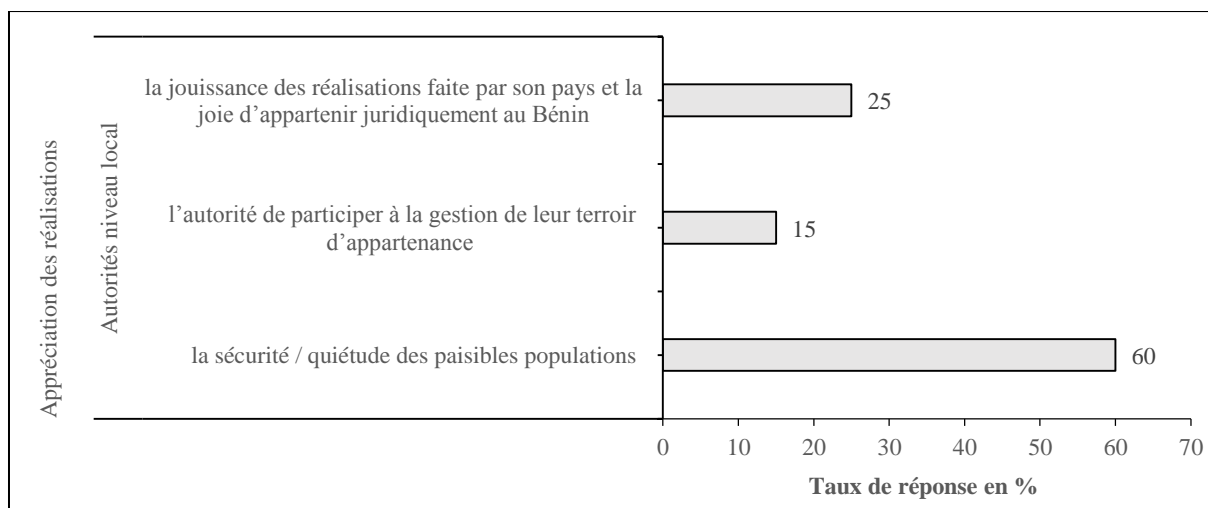
- la quiétude des paisibles populations ;
- l'autorité de participer à la gestion de leur terroir d'appartenance ;
- la jouissance des réalisations faite par son pays et la joie d'appartenir juridiquement au Bénin.

Les figures 9a ; 9b suivantes donnent une idée de la pertinence que chaque réalisation a créé dans les cœurs de ces populations et la primauté d'une joie par rapport à l'autre.



**Figure 9a :** Appréciation des autorités de l'Etat central des réalisations d'ABeGIEF et de l'UEMOA

L'examen de la figure 9a montre que l'Etat central se réjouit des différentes actions dans Iwoyé qui ont permis sa récupération. Cette récupération du village Iwoyé est appréciée par plus de 55 % de ces autorités de l'Etat central rencontrées. De plus, ces autorités voient en ces actions un espace économique pour le Bénin, car disent-ils un espace frontalier c'est beaucoup de choses pour l'économie de notre pays, ils sont à plus de 35 % à le dire. Enfin 15 % se félicitent de cette veille à l'intégrité territoriale de ces frontières.



**Figure 9b :** Appréciation des autorités locales des réalisations de l'ABeGIEF et de l'UEMOA

L'examen de la figure 9b montre que les populations d'Iwoyé sont très déchargées de cette peur qui les accablait sous la répression et l'envahissement de leur territoire en faisant ce qu'ils voulaient. Au nombre de enquêtés, plus de 60 % se réjouissent cette quiétude et

sécurité dont ils ont bénéficié. Les autres types de réalisation ne sont des moindres, 25 % apprécient le geste utile d'avoir pensé les équiper en eau potable et la gestion de leur cité par eux à travers ceux qu'ils ont élu est appréciée jusqu'à 15 %

#### **4-2-2 Contribution de la gestion de ces infrastructures aux recettes communales et nationales**

La gestion de ces infrastructures dans l'espace frontalier de Iwoyé participe aux recettes fiscales de la commune de Kétou et de l'Etat.

Pour ce qui concerne la participation des recettes de la Commune de Kétou, elle consiste à prélever sur les lieux du marché à bétail, une somme de deux cent francs (200 FCFA) par tête de bétail vendu. Mais le comité de gestion prend par tête de bétail mille deux cents (1200f CFA) qu'ils appellent « lara » très important pour eux pour s'entretenir et entretenir le marché. Selon le rapport de la réunion du comité de gestion en date du 11 mai 2018, la Mairie a obtenu du marché à bétail en 2017 une recette de 257 650 FCFA et en 2018 un montant de 296 200 FCFA. Cette situation laisse à désirer dans la mesure où le rapport de la visite d'échanges et de partage d'expérience produit par la Mairie de Kétou dans le cadre de la transhumance dans les départements du Zou et de l'Alibori a indiqué que le marché à bétail de Gogounou bien structuré a rapporté à cette commune en 2016 la bagatelle somme de 14 000 000 francs CFA sur les gros ruminants et 2 000 000 francs CFA sur les petits ruminants. 50% des recettes reviennent à la Mairie et 50% restants est pour le comité de gestion. La commune de Kétou devra revoir sérieusement la question d'organisation du marché à bétail d'Iwoyé. De l'autre, le forage réalisé dans l'enceinte du marché ne rapporte rien à la commune et au comité dans la mesure où il ne fonctionne pas.

En ce qui concerne le centre de transformation de manioc en gari, il est géré par un groupement, qui prélève une somme de cent cinquante francs (150 f CFA) par sac de manioc travaillés dans le centre, afin de pouvoir régler les pannes éventuelles qui pourront survenir et la Mairie n'en tire directement aucune recette pour le moment.

Pour ce qui revient à l'Etat, ce sont les recettes du poste de police républicaine et celles de la douane.

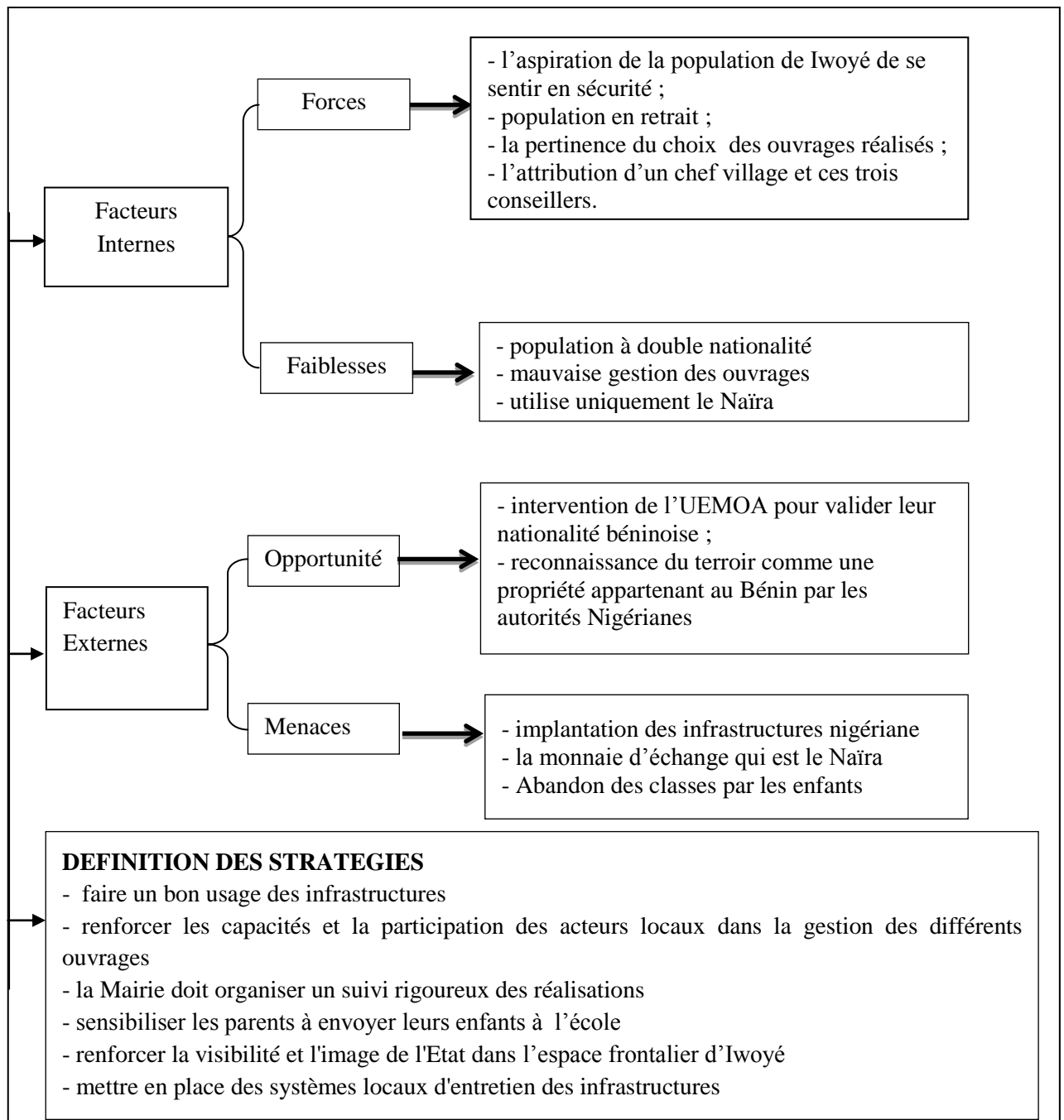
#### **4-2-3 Difficultés dans la gestion des infrastructures de l'espace frontalier de Iwoyé et insuffisances**

La durabilité et la bonne jouissance d'un ouvrage dépend de la synergie d'action qui règne entre les dirigeants. C'est ainsi que les comités ayant à charge la gestion de ces infrastructures réalisés par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier de Iwoyé connaissent quelques

difficultés. Ces difficultés sont entre autres liées au leadership de chaque membre et l'état des certains ouvrages. Les membres du comité de gestion du marché à bétail, ayant à sa tête le maire de la Commune de Kétou, ne se réunissent pas et tous les membres ne sont pas associés aux décisions et ne comprennent rien de comment se gère les choses, ce qui crée de remue-ménage. Ce comité est un comité mort –né. Aussi, ce marché de bétail connaît quelques difficultés en alimentation en eau potable, car le forage réalisé par l'UEMOA ne fonctionne plus. La Mairie semble ne pas s'en préoccuper. De plus, ce marché souffre d'une régression des activités due au déplacement des bœufs locaux du fait de la transhumance. Il manque également des infrastructures marchandes modernes dans le marché. souffre d'insuffisance en paillote. Les autres ouvrages ne souffrent d'aucune difficulté majeure dans la gestion et dans l'utilisation des équipements.

#### **4-2-4 Présentation du modèle d'analyse SWOT afin de bien apprécier l'importance de ces infrastructures qui sont réalisés dans l'espace frontalier de Iwoyé**

Après appréciation, la figure 10 présente les différents composants du modèle SOWT appliqué à l'appréciation des ouvrages réalisés.



**Figure 10 :** Modèle d'analyse SWOT appliqué à l'appréciation de la gestion des ouvrages

*Source :* Travaux de terrain, Janvier 2019

De la figure 10 il ressort que plusieurs facteurs ont contribué à la réalisation des infrastructures dans l'espace frontalier d'Iwoyé.

#### **4-3 Proposition des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures**

Les infrastructures réalisées dans l'espace frontalier d'Iwoyé sont d'une importance capitale et ont permis la récupération de cette localité pour le Bénin. A la suite de ces réalisations, se pose maintenant le problème de la gestion de ces ouvrages. En dehors du poste de police dont

la gestion se trouve dans les mains de l'Etat central, les autres réalisations se trouvent pratiquement dans les mains des communautés. La gestion des ouvrages par les populations n'est pas un mal en soi mais le problème, c'est comment mieux organiser les acteurs et les activités pour que les infrastructures deviennent profitables aux recettes de la commune.

Ainsi, les autorités communales doivent :

- s'inspirer des bonnes pratiques des autres communes ;
- multiplier les comités de gestion des différentes infrastructures ;
- suivre les comités dans la gestion des différentes infrastructures ;
- suivre rigoureusement la collecte des taxes au niveau des infrastructures
- sensibiliser les populations sur les avantages et leur entretien ;
- veiller à une réorganisation des acteurs et au suivi de la gestion de ces ouvrages en faveur d'une croissance des recettes de la commune ;
- suivre rigoureux la gestion du marché de bétail par le conseil communal de Kétou ;
- une gestion transparente des recettes du centre de transformation de manioc en gari vont directement dans la caisse du groupement, sans aucune contribution aux recettes de la Mairie.

## **CHAPITRE V : DISCUSSION**

### **5-1 Répertoire des réalisations par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et typologie des acteurs ayant autorité sur elles**

Selon Christophe Mestre en (2017) sur L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires : Enjeux, dynamiques et perspectives de l'internationalisation des collectivités territoriales dans la politique impulsée par l'ABeGIEF, le rôle des collectivités territoriales béninoises et des pays riverains est de premier plan et est incarné en particulier par la création en 2014 de l'Association Béninoise des Communes Frontalières (ACBF) qui regroupe les 36 communes frontalières du pays. La démarche mise en place de la PNDEF repose sur plusieurs principes qui se déclinent en actions opérationnelles. Assurer la sécurité des citoyens des espaces frontaliers dans une démarche de subsidiarité active. L'ABeGIEF a engagé son action en lien avec les communes béninoises en sécurisant les espaces frontaliers. Ceci passe par la construction de commissariats et de gendarmerie, la remise de matériel roulant, la création d'une unité spéciale de surveillance des frontières et la déconcentration budgétaire au bénéfice des forces de sécurité afin qu'elles aient les moyens de remplir leurs fonctions. Ceci s'est fait dans une démarche où les forces de sécurité (gendarmerie et police) sont placées sous l'autorité du maire et lui rendent compte régulièrement. Le maire est ainsi en contact quotidien avec les chefs de brigade de la gendarmerie et les commissaires de police sans avoir à passer ni à se référer au niveau central. Cette territorialisation de la politique de sécurité publique sous l'autorité des maires et dans une relation directe entre commune et forces de sécurité publique est l'expression d'une réelle subsidiarité active en faveur des communes, gage d'efficacité et d'efficacité administrative. Il poursuit et vise à rendre leur dignité aux citoyens des espaces frontaliers. Les villages, les arrondissements frontaliers, oubliés par l'administration centrale, jamais recensés, souvent dans l'ignorance de leur pays de rattachement et a fortiori exclus des bénéfices des investissements publics sont l'objet d'une politique de « rattrapage » de l'investissement public. Ceci sur le plan scolaire par la construction d'école, la dotation de personnel enseignant, la mise en place de cantines scolaires et le transfert des enfants des écoles coraniques vers les écoles de la République. Dans le domaine de la santé, outre les infrastructures, l'ABEGIEF organise des campagnes de consultations médicales foraines avec des spécialistes venant de Cotonou. De la même manière sur le plan économique des formations, des appuis matériels en moyens de production, des investissements en équipements marchands ou productifs sont réalisés au bénéfice des groupements féminins. Ces actions mais aussi d'autres en matière d'accès à l'eau

potable, d'accès à l'énergie sont réalisées sur les financements des ministères sectoriels concernés. Elles sont conçues et réalisées en étroite concertation avec les communes concernées. Elles visent à rendre leur dignité et leur fierté d'être béninois aux habitants de l'espace frontalier pour qu'ils puissent être de réels interlocuteurs des citoyens des pays limitrophes (Mestre, 2017).

Selon Aguibou S. DIARRAH en (2002) dans les travaux qu'il a conduit sur « le concept de «pays-frontière» dans le processus d'intégration sous régionale ouest-africaine, résultats du séminaire de sikasso, précise les secteurs d'intervention. En plus des quelques zones identifiées comme donnant l'image de «pays-frontière», le séminaire de Sikasso a recommandé que les États poursuivent cette action d'identification pour prendre en charge :

- Les zones frontalières de l'ensemble de la sous-région ouest-africaine :
- Les zones frontalières des pays qui n'appartiennent pas à l'espace UEMOA et CEDEAO.

Les secteurs d'interventions retenus dans le cadre de la mise en œuvre du concept de «pays frontière » sont les suivants :

- Le secteur des infrastructures à caractère économique : routes, pistes rurales, ponts, barrages, électrifications rurales, télécommunications, réseaux d'irrigation et drainage, etc.
- Le secteur des activités d'appui à la production : santé, eau potable, éducation, assainissement, protection de l'environnement et microprojets.
- Le secteur des activités de renforcement des capacités locales et de la sécurité : appui institutionnel, études d'identification et de préparation des projets, assistance technique, conseil etc.

Selon Papa Ousmane Gueye, DG Douanes en (2015) qui déclare qu'au niveau national, la gestion coordonnée des frontières repose sur la coopération à l'intérieur des services entre les différents services. La coopération à l'intérieur des différents services est celle qui existe entre les différentes structures d'un gouvernement et comporte une dimension verticale ainsi qu'une dimension horizontale. La dimension verticale de la coopération à l'intérieur des services porte sur la coordination et la coopération entre les différents niveaux administratifs, depuis l'organe d'État jusqu'aux unités travaillant aux frontières. La dimension horizontale porte pour sa part sur la coopération entre diverses unités aux différents niveaux du service. Et la coopération au niveau international entre les services est l'autre pilier de la GCF. Elle repose sur un cadre juridique solide regroupant deux pays ou plus. La coopération peut s'appuyer sur une déclaration de politique, un PDA, un accord bilatéral ou multilatéral. La coopération et la coordination effectives entre les différents services aux frontières se déroulent sur trois niveaux. Ces niveaux sont la coopération locale entre les fonctionnaires des deux côtés de la

frontière, la coopération entre États voisins et la coopération multinationale. Il faut aussi noter que la forme la plus accomplie de coopération transfrontalière au niveau local renvoie au concept de « bureau frontalier unique ». Ce concept fait référence à un bureau frontalier géré par deux pays voisins. Ce type de dispositions nécessite une coopération étroite pour la gestion quotidienne des bureaux frontaliers, l'harmonisation des documents exigés, l'élaboration d'un cadre juridique favorable couvrant la reconnaissance mutuelle des contrôles et l'échange de données, l'entretien commun des infrastructures, l'utilisation conjointe de matériel coûteux de vérification non-intrusive ainsi que, le cas échéant, la gestion sur une base extraterritoriale par des fonctionnaires travaillant dans les services aux frontières (OUSMANE, 2015).

De même selon Marcel Ayité Baglo en (2015) dans ces travaux sur la question sécuritaire et la condition de vie des populations précise l'implication des responsables de l'armée et leur détermination sur la gestion des espaces frontaliers : Sécuriser et améliorer les conditions de vie des populations. C'est dans cette perspective que le chef d'état-major général, le contre-amiral Denis Gbèssèmehlan, a présidé, jeudi 10 avril 2015 une réunion avec les généraux, chefs d'état-major et inspecteurs généraux pour faire le point de la gestion des espaces frontaliers et des réflexions consacrées aux nouvelles stratégies de sécurisation et de développement de ces zones géostratégiques et sensibles. Cette séance initiée par l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers fait suite à une rencontre consacrée à la même problématique qui avait rassemblé le 3 avril 2015, les anciens généraux et cadres civilo-militaires. Trouver de nouvelles stratégies de résolution des différentes crises et rechercher de nouvelles sources de financement afin de sécuriser les espaces frontaliers et améliorer les conditions de vie des populations qui y vivent. Tel est l'objectif que visent les différentes séances initiées et conduites par l'Agence béninoise de gestion intégrée des espaces frontaliers (ABeGIEF). Pour Marcel Ayité Baglo, Directeur général de ladite agence, les réflexions des participants en groupe de travail consistent à proposer des orientations en vue d'élaborer des stratégies pour une meilleure sécurisation des espaces frontaliers et une plate-forme de réflexion prospective, géopolitique et géostratégique entre l'ABeGIEF et les hauts gradés des forces de défense et de sécurité et les cadres supérieurs de la nation en vue de définir des outils et procédures pour mieux préserver l'intégrité territoriale et sécuriser les espaces frontaliers. Les problèmes relatifs aux frontières, selon Marcel Ayité Baglo, sont des problèmes d'ordre national qui concernent tout le monde. Raison pour laquelle toutes les compétences doivent s'y investir afin d'apporter des solutions. Il était temps, a soutenu le Directeur général de l'ABeGIEF, de les sortir des bureaux afin que la Société civile, la

Commission nationale de gouvernance du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs, les anciens généraux à la retraite s'impliquent pour leur résolution. Il était temps, face aux menaces grandissantes des conflits frontaliers, de mettre en place une nouvelle approche de sécurité des frontières, car la conviction de Marcel AyitéBaglo est qu'il faut être en sécurité pour prétendre au développement (Baglo, 2015). Ces différents résultats qui sont les travaux de ces auteurs ci-dessus cités, confirment l'importance des actions de ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier d'Iwoyé. Ainsi, l'hypothèse 1 « *Plusieurs infrastructures ont été réalisées au profit de la communauté en réponse à leurs difficultés dans l'espace frontalier d'Iwoyé* » est validée.

## **5-2 Appréciation de la gestion faite des ouvrages réalisés par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier d'Iwoyé**

Un peu partout, les initiatives d'appui à la coopération transfrontalière sont foison. Des producteurs se mobilisent pour l'aménagement de vallées transfrontalières, des commerçants s'organisent pour faciliter la circulation de leurs produits par-delà la frontière, des directeurs d'écoles et de centres de santé s'engagent pour accueillir les enfants et malades du pays frontalier, des associations de la société civile animent des processus locaux de médiation des conflits, des élus locaux s'impliquent dans la gestion des terroirs communautaires sur une base transfrontalière, des services des ressources naturelles accompagnent des initiatives de gestion transfrontalière des ressources forestières, etc. (ABeGIEF, 2015)

On comprend ainsi, un début de prise en compte de la dimension transfrontalière dans les stratégies de développement spatial et d'aménagement du territoire. En un mot, force est de constater que de nouvelles perspectives de promotion de la coopération transfrontalière s'ouvrent pour accompagner et consolider le processus de l'intégration régionale.

Ces dernières années, le processus d'institutionnalisation de la coopération transfrontalière a connu un regain de dynamisme. Parmi les acteurs locaux, véritables animateurs des dynamiques transfrontalières, les collectivités locales sont appelées à jouer un rôle de premier plan. Des plaidoyers sont entrepris aujourd'hui afin que les Etats s'accordent à reconnaître aux autorités et collectivités locales frontalières, la possibilité de définir en accord avec leurs gouvernements, les domaines d'intervention non limitatifs (ABeGIEF, 2015).

Par ailleurs, la création du Conseil des Collectivités comme organe consultatif de l'Union Economique Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) est également un jalon important dans le sens de concertations entre les collectivités locales de son espace à l'effet de considérer leur rôle et place dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques

communautaires. De même avec la création de l'Association Béninoise des Communes Frontalières, l'on dispose de plusieurs outils incontournables de construction transfrontalière du développement faisant des espaces frontaliers de véritables pôles d'intégration et de développement de proximité.

Les collectivités locales gagneraient beaucoup à intégrer plus fortement la perspective transfrontalière dans leurs Plans de Développement Communaux et dans leurs projets, programmes et plans d'actions. En plus, elles ont à jouer le rôle qui leur est dévolu dans les schémas institutionnels de gestion et de gouvernance de la coopération transfrontalière qui sont en cours de constitution.

Longtemps marginalisés, mis au rebut, les espaces transfrontaliers sont en train d'émerger comme lieux centraux à partir desquels se construisent les stratégies de développement dans une perspective transfrontalière. Par le truchement de ces espaces transfrontaliers, de nouvelles approches de développement qui tentent de concilier développement local et intégration régionale sont en train d'être élaborées.

Il importe donc que tous les acteurs impliqués dans la promotion de la décentralisation et dans le développement local œuvrent en concert pour un meilleur positionnement des collectivités locales dans les dispositifs institutionnels et les mécanismes opérationnels de la mise en œuvre de la coopération transfrontalière. L'articulation entre la décentralisation et l'intégration régionale par l'intermédiaire de la coopération transfrontalière augure d'une nouvelle stratégie de gestion des frontières qui place les espaces transfrontaliers au cœur des politiques de développement local (ABeGIEF, 2015).

Aussi, selon Papa Ousmane Gueye, DG Douanes en (2015) dans l'un de ses publications sur les avantages de la gestion coordonnée des frontières (GCF) souligne que la GCF peut comporter de nombreux avantages et bénéficier au gouvernement comme à chacun des services aux frontières. Au niveau gouvernemental, la conception et la mise en œuvre d'un système de GCF permettra d'éliminer les contradictions et les répétitions dans les différentes politiques, ce qui aura pour effet d'accroître l'efficacité des politiques. Un tel système renforcera en outre la capacité des gouvernements à traiter plus efficacement les questions stratégiques relatives aux services présents aux frontières qui pourraient ne pas être appréhendées par ces services et à proposer ainsi un point de vue systématique en matière de gestion des frontières. En ce qui concerne les enjeux, c'est aux frontières que les pays exercent leur droit de contrôle de la circulation des marchandises et des personnes qui entrent ou sortent de leur juridiction territoriale. Les frontières sont également l'endroit où s'applique la législation nationale dans des domaines comme la sécurité et la sûreté, les politiques

commerciales, la sécurité alimentaire, l'agriculture, la quarantaine en cas d'épidémie telle qu'Ebola, les procédures douanières, l'environnement et l'immigration. Aux frontières, la mise en œuvre des contrôles incombe habituellement à différents services et organismes et de très nombreuses vérifications y sont réalisées. Cependant, les modifications de l'environnement d'exploitation, consécutives à la croissance du commerce et des déplacements internationaux, imposent aux gouvernements de relever les défis en vue d'assurer la gestion des frontières nationales (OUSMANE, 2015). A la suite de la confrontation des résultats obtenus dans le présent travail, ces différents auteurs dans leurs travaux voient aussi l'importance de ces infrastructures qui sont réalisés par l'ABeGIEF et l'UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoyé. Ainsi, l'hypothèse 2 «*les modes d'organisation des acteurs ne garantissent pas une exploitation judicieuse des infrastructures au profit de la communauté et de la Commune de Kétou* » dans l'espace frontalier de Iwoyé » est validée.

### **5-3 Proposition des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures**

En vue de la traduction concrète de ce concept, les recommandations suivantes ont été formulées :

- création d'organes d'orientation et de mise en œuvre du concept le «pays frontière ;
- implication des élus locaux dans la réflexion et la mise en œuvre du concept de «pays-frontière ;
- implication des organisations d'intégration sous régionale ainsi que les agences de Coopération dans la mise en œuvre du concept de «pays-frontière ;
- délimitation conjointe des «pays-frontière» par les États ;
- mise en commun des infrastructures situées dans les espaces frontaliers ;
- création d'instruments juridiques bilatéraux et multilatéraux s'inspirant du modèle de la Convention européenne de 1984 sur la coopération transfrontalière entre les autorités territoriales et les collectivités locales du Conseil de l'Europe ;
- valorisation des langues transfrontalières (Mestre, 2017) ;

Ces propositions confirment celles données à l'issue du présent travail. Ainsi, l'hypothèse 3 «*La cogestion est l'option appropriée pour la durabilité des infrastructures et ouvrages réalisés par l'UEMOA et l'ABEGieF* » est validée

## CONCLUSION

Au terme du présent travail de recherche, les infrastructures comme poste de la police républicaine pour la sécurité, le marché à bétail transfrontalier, un centre de transformation de manioc en gari et ses dérivés et des forages hydrauliques pour l'approvisionnement en eau potable ont été installés afin de rendre à cette localité frontalière sa dignité et sa fierté d'appartenir au Bénin où elle se trouve à la suite d'une enquête socio-économique auprès de 50 personnes ressources. Ces infrastructures sont d'une importance capitale pour les populations qui se réjouissent de leur appartenance à la république du Bénin. Parmi ces infrastructures réalisées dans l'espace frontalier d'Iwoyé, se trouve plus apprécié, le poste de la police républicaine. Les infrastructures sont dans la majorité gérée par les comités de villages. Mais cette gestion notamment celle du marché à bétail ne profite pas du tout à la recette de la Mairie. Sur ce des propositions pour une amélioration de la situation ont été faites à la Mairie. Ces propositions sont entre autres :

- dissoudre le comité de gestion du marché d'Iwoyé ;
- s'inspirer de l'expérience de Gogounou pour la gestion du marché à bétail d'Iwoyé ;
- organiser une visite d'échange à Gogounou avec les acteurs ayant géré jusque-là le marché d'Iwoyé ;
- faire un plaidoyer pour que le prochain conseil de village d'Iwoyé reflète les groupes socioculturels du milieu ;
- mettre en place une gestion professionnalisée des ouvrages hydrauliques
- renforcer les capacités et la participation des acteurs locaux dans la gestion des différents ouvrages ;
- négocier la réalisation d'autres infrastructures marchandes dans l'enceinte du marché.
- la Mairie doit organiser un suivi rigoureux de l'exploitation des ouvrages;
- sensibiliser les parents à envoyer leurs enfants à l'école ;
- renforcer la visibilité et l'image de l'Etat dans l'espace frontalier d'Iwoyé à travers une coopération décentralisée ;
- organiser périodiquement des tournées des autorités locales dans le milieu ;
- mettre en place des systèmes locaux d'entretien des infrastructures.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**ABE (2000)** : Loi-cadre sur l'environnement en Bénin publique, Ministère de l'Environnement de l'Habitat et de l'Urbanisme, 68 pages

**ANIZON A. (1990)** : « Financière Gestion Municipale en Afrique, Banque Mondiale, 99 pages

**AZALOU M.R. (2006)** : Des infractions courantes Qualification, COPEF, 2e édition, 257 pages

**Bulletin parlementaire des questions écrites, (2014)** : no 0001, AN, février 2014, 72 p.

**CIJ, (1986)** : Affaire du différend frontalier Burkina Faso/République du Mali, arrêt du 22 décembre 1986, Rec. 1986.

**Comité International des Sciences Historiques, Des frontières en Afrique du XIIème au XXème siècle, Bamako (1999)** : publié par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture 7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, 313 p.

**Constitution de la République du Bénin, (1991)** : Impublie Notre Dame, 64 pages

**DGESS/MENA, (2014)** : Annuaire statistique de l'éducation nationale 2013/2014, aout 2014, 441 p.

**DGESS/MS, (2013)** : Annuaire statistique de la santé 2013, mai 2014, 337 p.

**DGRE-DGAEUE-ONEA, (2012)** : Annuaire statistique 2010 de l'Approvisionnement en Eau Potable et Assainissement des eaux usées et excréta, février 2012, 222 p.

**Diarrah S. A., (2002)** : Le concept de «pays-frontière» dans le processus d'intégration sous régionale ouest-africaine : Résultats du séminaire de Sikasso 4-7 mars 2002, 11 p.

**Direction de la Planification Stratégique (2006)** : Perspectives 2015 Direction de la Planification Stratégique, 104 pages.

**EDS/EMICOV (2006)**, *extrait de la communication de CAKPO CHICHI A, sur le système*

**Etudes, annuaires statistiques, journaux, bulletins et sites internet, (2014)** : Le taux d'accès à l'eau potable en 2013\_Résultats INO-2013\_Mars 2014.

**F. Coste (2004)** : Miniencyclopédie, <http://perso.orange.fr/frederic.coste/encyclo/encyclo.htm>

**FIVIS (Juin 2005)** : « Etudes de diagnostic socioéconomique et mode de gestion des infrastructures communales a ABOMEY - BOHICON - NATITI NGOU », mission de la décentralisation, 185 pages.

**Gomez N. et GBAGUIDI H.Fr. (2001)** : Rapport de stage du Brevet de Technicien Supérieur pour l'obtention pages >, ETS KVT/ UAC, 79

**Guide du Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA), (2013) :** Délimitation et démarcation des frontières en Afrique, considérations générales et études de cas, septembre 2013, 318 p.

**Guide du Programme Frontière de l'Union Africaine (PFUA), (2013) :** Création et fonctionnement des commissions des frontières en Afrique, mai 2013, 57 p.

**GUILLIEN R. et Vincent J. (2003) :** des termes juridiques lexique, DALLOZ, 1 4e édition, 61 9 pages

**HIRIBARREN (V), (2007) :** Les frontières du Biafra de la colonisation à 1970, mémoire de Master II, Université Paris I, Panthéon-Sorbonne, juin 2007, 176 p.

**INSAE (2003).** Des résultats du RGPH03 synthèse, [www.insae.bjraavec des coQts urbains](http://www.insae.bjraavec des coQts urbains)

**INSAE (2010).** “Enquête Modulaire Intégrée sur la Condition de Vie des Ménages (EMICoV)” (Institut national de la statistique et de l’analyse économique, Cotonou).

**INSAE (2011).** “Enquête Modulaire Intégrée sur la Condition de Vie des Ménages (EMICoV)” (Institut national de la statistique et de l’analyse économique, Cotonou).

**CAVAILHES J. (2001):** Un marché des villes en économie

**KAMBOU G. B, (1987) :** Le conflit territorial entre le Burkina Faso et la République du

**KLITGAARD R., MACLEAN-ABAROA R. (2002) :** « Villes corrompues du diagnostic aux remèdes, Nouveaux Horizons, 1 53 pages Ouvrages spécialisés

**La Banque Mondiale (1997) :** « Rapport sur le développement dans le monde 1997 », de boeck, 231 pages

**La Banque Mondiale (2005) :** « Rapport sur le développement dans le monde 2005 », de boeck, 207 pages

**La Banque Mondiale (2006) :** « Rapport sur le développement dans le monde 2006

**La Charte de l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA),** Addis-Abeba, Ethiopie, mai 1963.

La Constitution du 11 juin 1991

**La Convention EX.CL/726 (XXI) annexe III** de l'Union Africaine sur la coopération transfrontalière, Niamey, 17 mai 2012.

**La Déclaration BP/MIN/DECL. (II)** sur le Programme Frontière de l'Union Africaine et les modalités de sa mise en œuvre, Conférence des Ministres en charge des questions de frontières, AddisAbaba, Ethiopie, 4-7 juin 2007.

**La loi no055-2004/AN du 21 décembre 2004** portant Code Général des Collectivités Territoriales au Burkina Faso et ensemble ses modificatifs.

**La Résolution AGH/Res.16 (I)** sur les litiges entre Etats africains au sujet des frontières, Caire, Egypte, 17-21 juillet 1964.

**L'Acte Constitutif de l'Union Africaine**, Lomé, Togo, juillet 2000.

**L'arrêté no2014-019/MATS/CAB du 05 février 2014**, portant composition, attributions et fonctionnement du Secrétariat Permanent de la Commission Nationale des Frontières.

**Le décret no2012-804/PRES/PM/MATDS/MEF** du 08 octobre 2012 portant modalités de création, d'organisation et de fonctionnement des circonscriptions administratives au Burkina Faso.

**Le décret no2013-1224/PRES/PM/MATS/MAECR** du 30 décembre 2013 portant création, composition, attributions et fonctionnement de la Commission Nationale des Frontières (CNF).

**Le décret no2013-654/PRES/PM/MATS** du 30 juillet 2013 portant organisation du Ministère de l'Administration du territoire et de la sécurité.

**Le Document CM/1659 (LIV) ADD.2** portant création d'une commission des frontières de l'OUA, Abuja, Nigeria, mai-juin 1961.

**Le Mémoire sur le Programme d'Initiatives Transfrontalières** : adoption du concept « Pays frontière » ou l'intégration de proximité dans l'espace CEDEAO, Accra, Ghana, 18 janvier 2005.

**Le Mémoire sur le Programme d'Initiatives Transfrontalières** : bilan et perspective de la mise en oeuvre du concept « Pays frontière », Niamey, Niger, 9 janvier 2006.

**Le Protocole d'accord portant application du Traité entre le Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso et le Gouvernement de la République du Mali**, signé à Ouagadougou le 20 mai 1989.

**Le Traité entre le Gouvernement de la République du Mali et le Gouvernement Révolutionnaire du Burkina Faso** sur la matérialisation de la frontière délimitée par les deux Etats, signé à Bamako le 16 mai 1989.

**GODET M. (1997)** : Manuel de prospective stratégique, [http:// www. prospectives-foresight.com](http://www.prospectives-foresight.com)

**Mestre C., (2017)** : L'irrésistible internationalisation des villes et des territoires Enjeux, dynamiques et perspectives de l'internationalisation des collectivités territoriales. 11 & 12 décembre 2017 – Lyon, 4 p.

**Millogo S., (2015)** : La gestion administrative des localités affectées par le bornage de la frontière Burkina-Mali: cas des localités de la région des hauts-bassins. 53 p.

**Patrick D. et Alain P, (1999)** : Droit International Public, 6<sup>è</sup> éd., LGDJ, E.J.A, Paris, 1999, p462.

**Rapport de l'étude d'impact socio-économique et culturel de la démarcation de la frontière Mali-Burkina, (2012)** : Projet d'Appui au Programme Frontière de l'Union Africaine (PAPFUA), décembre 2012, 122 p.

**ROBERTA.C. (2006)** : « au secours de l'Occident L'Afrique », les Editions de l'atelier/Les Editions ouvriers, 208 pages

**SEKPE (C. B), (2010)** : Effets de l'implantation des infrastructures sociocommunitaires et de sécurité sur le développement des espaces frontaliers du Bénin, Mémoire du 3<sup>ème</sup> Cycle pour l'obtention du Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Gestion des Projets et Développement Local, Université D'Abomey-Calavi, FASEG - 2009/2010, 68p.

**The World Bank (2004)** : atlas de l'Environnement mini, éditions ESKA, 67 pages

- [www.curcuspro.com](http://www.curcuspro.com)

- [www.geoconfluences.ens-lyon.fr](http://www.geoconfluences.ens-lyon.fr)

- [www.geoconfluences.fr](http://www.geoconfluences.fr) /vocabulaire et notions générales

- [www.penserlespace.org](http://www.penserlespace.org)

», de boeck, 1 72 pages

**Toussaint E. (2004)** : La finance contre la Bourse ou les peuples. laVie, <http://www.cadtm.org>

*éducatif béninois, CCIB, 2010. Education.*

**OIM, (2016)** : Cartographie et présentation de la gestion des frontières au mali phique endogènes >, UMR INRA-ENESAD

**Sidwaya, (2014)** : no7659 du mercredi 7 mai 2014.

## **ANNEXES**

## Annexes 1 : Questionnaire

Fiche d'enquête par infrastructure ou ouvrage

1- Identification de la fiche

- Numéro de la fiche

- Date de l'enquête

- Nom de l'enquêteur

2- Région d'étude

Département.....commune.....arrondissement.....

Village.....hameau.....

3- Caractérisation de l'infrastructure ou de l'ouvrage

Nom et type de l'ouvrage.....

Date d'implantation.....

Lieu d'implantation.....

Mode d'acquisition du site.....

Etat de l'ouvrage.....fonctionnel.....panne.....

Coordonnées GPS

Latitude  
.....  
.....

Longitude.....  
.....

Altitude.....  
.....

Distance par rapport aux deux postes frontaliers

Le mode de gestion de  
l'ouvrage.....  
.....

Coût du  
projet.....  
.....

Source de  
financement.....  
.....

Populations  
bénéficiaires.....  
.....

Localités situées dans un rayon de 30 à 50 m de l'infrastructure ou de l'ouvrage  
.....  
.....  
.....

Distance de l'ouvrage par rapport à la voie principale de la  
localité.....

Les ethnies et groupes sociolinguistiques qui partagent prioritairement l'autorité de  
l'ouvrage.....  
.....  
.....

**Questionnaire destiné aux bénéficiaires**

- 1- Identification de la fiche.....
  - Numéro de la fiche.....

- Date de l'enquête.....
- Nom de l'enquêteur.....

2- Région d'étude

Département.....commune.....arrondissement.....

Village.....hameau.....

3-Caractéristiques socio démographiques du ménage

Caractéristiques	codes	Inscrire la réponse
Nom de l'enquêté(e)	-	
Age	-	
Sexe	0- Féminin 1- masculin	
Nationalité	1-béninoise 2-Nigériane 3 -autres (préciser)	
Religion	1-christianisme 2- islam 3- Endogène 4- autres(à préciser)	
Ethnie	1-nago 2- fon 3-peulh 4- autres (à préciser)	
Situation matrimoniale	1-marié 2- célibataire 3-Divorcé(e) 4- veuf(ve)	
Nombre de femme	-	
Niveau d'instruction	0-aucun 2- primaire 3secondaire 4 autres(à préciser)	
alphabétisation	0-aucun 1-oui(préciser la langue)	
Activités menées	1-Agriculture 2- transformation des	

	produits agricole 3-élevage 4- commerce 5-Autres (préciser)	
Classer les activités par ordre d'importance	-	
Cultures pratiquées	1-mais 2- manioc 3- igname 4	

4- Année de réalisation de ces infrastructures.....

4-5-Citez les infrastructures réalisées par les partenaires dans votre localité.....

.....  
.....

5-6-avez-vous contribué à la réalisation d'une infrastructure..... oui.....non.....

Si oui dites nous la forme de contribution :

- Apport en fond de terre
- Apport financier
- Autre (préciser)

6-7-D'après vous l'infrastructure réalisée a-t-elle comblé vos attentes.....oui.....non.....

7-8- quelles sont les périodes de fortes affluences ou de sollicitudes de cet ouvrage ?

8-9- quelle est la forme de gestion de l'ouvrage ?

9-10- que pensez-vous de cette forme de gestion ?

10-11- Toutes les composantes de l'infrastructure sont-elles

utilisées ....oui.....non.....

11-12- L'infrastructure est-elle adaptée à vos activités.....oui .....non.....

12-13- L'infrastructure est-elle utile à la partie nigériane.....

13-14- L'implantation de l'ouvrage a -t- elle engendré de conflits.....oui.....non

Si oui, quel type de

conflits.....religieux.....ethnique.....domanial.....politique.....autres.....

.....(préciser)

14-15- Qui s'occupe de l'entretien et de la réparation de

l'infrastructure.....

15-16- Comment sont réparties les recettes issues de l'exploitation de l'infrastructure.....  
Mairie.....  
Communauté.....  
Comité.....  
Entretien et réparation.....

16-17- Ou sont logées les recettes  
.....

17-18- Comment est constituée l'équipe de gestion ?.....

18-19- Il y a-t-il un texte prévoit la gestion des infrastructures et la composition des membres dirigeants .....

19-20- Le chef de village ou son représentant est-il impliqué dans la gestion oui .....ou non.

Si oui comment .....

20-21- quelle est votre perception de cet ouvrage ?

.....  
.....  
.....

21-22- est - il possible de solliciter encore d'autres de même type ? oui .....non.....

Si oui où est ce qu'il faut l'implanter ?.....

22-23- Avez-vous connaissance des problèmes éventuels de gestion.....

.....  
Ces problèmes sont dus à quoi ?.....

23-24- Pensez-vous qu'il faille opter pour un autre mode de gestion

.....oui.....non.....

Si oui lequel.....

Je vous remercie

## Liste des tableaux

<b>Tableau I</b> : Tableau synthétique de la recherche documentaire .....	25
<b>Tableau II</b> : Répartition spatiale des personnes enquêtées .....	26

## Liste des figures

<b>Figure 1</b> : Situation géographique du secteur d'étude.....	14
<b>Figure 2</b> : <i>Pluviométriques moyennes</i> .....	15
<b>Figure 3</b> : Variation interannuelle des pluies à Kétou (1985-2014).....	16
<b>Figure 4</b> : Evolution de la population de 1979 à 2013 de la zone d'étude .....	19
<b>Figure 5</b> : Modèle d'analyse SWOT <i>Source</i> : Adapté de Johnson et <i>al.</i> , 2008.....	31
<b>Figure 6</b> : Nombre de réalisation par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoye .....	34
<b>Figure 7</b> : Réalisations de ABeGIEF et UEMOA à Iwoyé dans Idigny.....	35
<b>Figure 8a</b> : Appréciation des autorités de l'Etat central des réalisations de ABeGIEF et de l'UEMOA.....	43
<b>Figure 8b</b> : Appréciation des autorités locales des réalisations de ABeGIEF et de l'UEMOA .....	43
<b>Figure 9</b> : Modèle d'analyse SWOT appliqué à l'appréciation de la gestion des ouvrages....	46
<b>Liste des figures</b> .....	65

## Liste des photos et planches

<b>Planche 1</b> : marché de bétail d'Iwoyé réalisé UEMOA en 2014.....	37
<b>Planche 2</b> : forage réalisé par UEMOA au marché de bétail de Iwoyé.....	37
<b>Planche 3</b> : Infrastructures sociaux de base à Iwoyé réalisés par ABeGIEF.....	40

## TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE .....	1
1-1 Problématique .....	10
1-2 Objectif général de la recherche .....	11
1- 2-1 Objectifs spécifiques.....	12
1-2-3 hypothèses de travail .....	12
Le chapitre II est consacré à la situation géographique, aux caractéristiques biophysiques et socio-économiques .....	13
2-3 Présentation de la zone d'étude.....	13
2-3-1 Situation géographique .....	13
1.3.2 Cadre Biophysique .....	15
1.3.2.1 Diagramme climatique .....	15
1.3.2.2 Relief .....	16
1.3.2.3 Sols .....	16
1.3.2.4 Réseau hydrographique .....	17
1.3.2.5 Végétation .....	19
1.3.3 Cadre humain .....	19
1.3.4 Activités économiques du secteur d'étude .....	20
1.3.4.1 L'agriculture.....	20
1.3.4.2 L'exploitation forestière .....	20
1.3.4.3 Elevage .....	20
1.3.4.4 Les échanges commerciaux.....	20
3-1 Recherche documentaire .....	24
1.2-Approche méthodologique.....	27
1.2.1-Collecte des données .....	27
1.2.1.1-Données utilisées .....	27
1.2.1.2-Recherche documentaire.....	27

1.1.1.3-Travaux de terrain .....	28
3-2 Matériel et méthode relatif à l'objectif 1 : Répertoire les infrastructures réalisées par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et les acteurs ayant autorité sur elles.....	28
3-2-1 Matériel.....	28
3-2-2 Techniques de collecte des données .....	28
3-2-3 Traitement des données .....	29
3-2-4 Matériel et méthodes relatif à l'objectif spécifique 2 : Apprécier la gestion faite des ouvrages et infrastructures par les populations bénéficiaires.....	29
3-2-4-1 Matériel et techniques .....	29
3-2-4-2 Techniques de collecte des données.....	29
3-2-4-3 Techniques de traitement des données .....	32
3-2-5 Matériel et méthode relatif à l'objectif spécifique 3 : Proposer des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures .....	32
3-2-5-1 Matériel .....	32
3-2-5-2 Techniques de collecte des données.....	32
3-2-5-3 Techniques de traitement des données .....	32
3-2-3 Traitement des données .....	32
4-1 Répertoire des réalisations par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et typologie des acteurs ayant autorité sur elles .....	34
4-1-1 Contexte des réalisations de l'UEMOA et de l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé.....	36
4-1-2 Typologie des acteurs ayant autorité sur les réalisations de UEMOA et ABeGIEF .....	40
4-1-3 Spatialisation des réalisations de l'ABeGIEF et de l'UEMOA.....	34
4-2 Appréciation de la gestion faite des ouvrages réalisés par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoyé .....	42
4-2-1 appréciation des autorités locales et de l'Etat central.....	42
4-2-2 Contribution de la gestion de ces infrastructures aux recettes communales et nationales .....	44

4-2-3 Difficultés dans la gestion des infrastructures de l'espace frontalier de Iwoyé et insuffisances .....	44
4-2-4 Présentation du modèle d'analyse SWOT afin de bien apprécier l'importance de ces infrastructures qui sont réalisés dans l'espace frontalier de Iwoyé .....	45
4-3 Proposition des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures.....	46
5-1 Répertoire des réalisations par l'UEMOA et l'ABeGIEF dans l'espace frontalier Iwoyé et typologie des acteurs ayant autorité sur elles .....	48
5-2 Appréciation de la gestion faite des ouvrages réalisés par ABeGIEF et UEMOA dans l'espace frontalier de Iwoyé .....	51
5-3 Proposition des alternatives pour une gestion durable de ces infrastructures.....	53
Annexes 1 : Questionnaire .....	60
Questionnaire destiné aux bénéficiaires .....	61
Liste des tableaux .....	65
Liste des photos et planches .....	65
TABLE DES MATIERES .....	66